

TEMPERATURE
Vallée d'Ottawa et région de Montréal
Vents d'ouest et de nord-ouest,
beau et un peu plus frais.

LE JOURNAL

TEMPERATURE
Région de Québec et Gaspé - Vents
frais à forts, d'ouest et de nord-ouest,
beau et un peu plus frais.

Abonnement
1 an \$12.00
6 mois \$7.00
3 mois \$4.00
1 mois \$1.50

DEUXIEME ANNEE—N° 167

MONTREAL, MERCREDI, 3 JUILLET 1901

8 PAGES: UN CENTIN

UNE FEMME BRULEE VIVE

Effroyable sort d'une pauvre malheureuse, victime d'une explosion

Les vêtements à demi-consumés de la victime

Déterminent ensuite un incendie

Fall-River, 3. — Vendredi soir, vers onze heures, Mme A. Dugan, demeurant sur la Rhode-Island avenue, à la limite de l'état du Massachusetts, rentrait chez elle après avoir été à l'école, et se sentant fatiguée, voulut se préparer un lit quelconque. Elle alluma un de ces petits poêles qu'on alimente avec du pétrole et tel qu'on en trouve dans un grand nombre de familles; mais soudain une explosion se produisit et les flammes s'élevèrent à une grande hauteur. Très courageuse, Mme Dugan ne craignit pas de saisir le poêle enflammé pour le jeter dehors; mais la pauvre femme ne s'était pas rendu compte du danger. Malgré toute la vivacité qu'elle apporta dans son opération, le feu se communiqua à ses vêtements qui flambèrent avec une rapidité invincible. Les chairs furent bientôt atteintes et la malheureuse se mit à pousser des cris effroyables. Le mari qui dormait profondément dans une pièce fut réveillé en sursaut; il accourut précipitamment et se mit en devoir de déshabiller sa femme ou du moins de lui enlever les lambeaux de vêtements qui la couvraient. Hélas! il était trop tard; le feu avait atteint Mme Dugan trop profondément pour qu'il restât quelque espoir de la sauver. L'ambulance fut appelée et on y plaça la victime qui gémissait douloureusement; mais on n'était pas arrivé à l'hôpital qu'elle expira.

L'autre matin, à 5 heures, une alarme sonnait à la boîte 56 et les pompiers coururent à l'adresse indiquée. C'était la maison des époux Dugan qui brûlait. Les vêtements de la pauvre femme avaient été jetés dans un coin et dans la hâte qu'on avait apportée à donner des soins à la malheureuse, on n'avait pas remarqué qu'ils brûlaient encore. Et pendant que Dugan accomplissait sa femme à l'hôpital, le feu couvait lentement, puis finissait par élever à l'heure que nous avons indiquée. Les pompiers luttèrent avec énergie, mais le feu avait eu le temps de faire trop de progrès et le reste de la maison tout en bois était de peu d'utilité. Il n'en reste plus aujourd'hui que des cendres.

ON PARLE D'INTERVENTION

Le Czar en prendrait l'initiative et demanderait l'appui de la France et de l'Allemagne

CRISE CONSTITUTIONNELLE AU CAP

Saint-Petersbourg, 3. — Dans les milieux officiels, et parmi les personnages qui ont accès à la cour, on affirme qu'à l'occasion de sa visite à Dantzig, le tsar proposera à Guillaume II, empereur d'Allemagne, de se rendre en union avec la France et la Russie pour intervenir dans l'Afrique du Sud.

On ajoute à ce propos, que le tsar s'est déjà assuré que la France se joindrait avec empressement à la Russie pour faire cette demande.

La suspension de la Constitution
Londres, 2. — Répondant à une interpellation du très honorable John Morley, à la Chambre des Communes, hier, M. Joseph Chamberlain a justifié la dépense d'argent pour le service public dans la Colonie du Cap, sur mandats signés par le gouverneur, sans l'autorisation de la législature. M. Chamberlain a soutenu qu'une telle action était justifiée par l'insurrection de la colonie et le fait qu'il était impossible de fixer une date pour l'assemblée du parlement du Cap. Il a dit qu'il espérait que le parlement pourrait s'assembler de bonne heure en octobre.

Les succès des Anglais
Londres, 2. — Une dépêche du général Kitchener reçue au War Office dit que depuis le 24 juin, les diverses colonnes anglaises dans l'Afrique Australe rapportent : "Boers tués, 74; blessés, 60; capturés, 160; que se sont rendus, 136; fusils capturés, 131; rondes de munition, 15,500; wagons, 304."

Une crise en perspective
Londres, 1. — Le "Daily News" donne

Les cigariers de Québec veulent une augmentation de salaire

La grève des cigariers à Québec se continue. Elle affecte particulièrement deux manufactures : Celle de M. J. T. Douville, mieux connue sous le nom de Miller et Locknell, et celle de M. Barry.

Voici la version des ouvriers. Il y avait, disent-ils, douze compagnons dans chacune des deux manufactures, et quinze à vingt apprentis. La grève ne comprend que les compagnons, membres de l'Union internationale.

Il ne reste donc en ce moment que des apprentis dans ces deux fabriques, pour le travail. Ces ouvriers reçoivent avant de passer un engagement, 60 cents par semaine, et lorsque l'engagement est passé, une piastre par semaine, pour la première année, \$1.50 pour la seconde et \$2 pour la troisième, avec la seconde, et \$2 pour la troisième avec octroi de 10 cents par cent cigares.

Il est reconnu qu'un cigarié de métier ne peut fabriquer plus de 2,000 cigares par semaine. Or, les cigariérs de

LE COMMERCE AMERICAIN

Dépasse, dit-on, tout ce qu'on a vu dans l'histoire du monde

\$2,500,000,000 d'importations et d'exportations

L'Europe achète ici pour \$1,155,000,000

Washington, 3. — Lyman S. Gage, le secrétaire de la Trésorerie, est on ne peut plus orgueilleux des chiffres que son département a recueillis au sujet du commerce américain.

Nos exportations pour l'année financière 1900-1901 expirée le 30 juin, se sont élevées à \$1,500,000,000. En 1899, elles étaient de \$894,133,804.

Cette somme excède aussi de \$100,000,000 celle de 1899-1900, qui avait pourtant établi un record.

Sur le milliard et demi de marchandises américaines exportées, les produits agricoles entrent en ligne de compte pour \$811,591,955, et les produits manufacturiers pour \$339,316,614.

Voici maintenant les noms des principales clientes des Etats-Unis, avec le montant de leurs achats respectifs : Europe, \$1,155,000,000; Amérique du Nord, \$195,000,000; Amérique du Sud, \$44,000,000; Asie, \$48,000,000; Océanie, \$36,000,000; Afrique, \$26,000,000.

La recette des douanes, cette année, a excédé de plus de cinq millions celle de l'année dernière, soit \$238,786,740.

Ainsi qu'on le voit, le commerce américain s'accroît remarquablement d'année en année, à tel point que l'Europe en est alarmée. En comprenant les importations, les Etats-Unis font un commerce d'environ \$2,500,000,000, ce qui ne s'est jamais vu dans l'histoire de l'humanité.

Le russe dans l'armée allemande

Metz, 3. — Jusqu'à nouvel ordre, la langue russe remplacera la langue anglaise aux examens pour l'admission au volontariat d'un an.

L'artillerie suisse

Berne, 3. — La commission chargée d'étudier le projet de transformation de l'artillerie suisse a déposé son rapport au conseil national.

Après l'avoir discuté, cette assemblée a adopté les conclusions, lesquelles sont favorables au nouvel armement.

ne une importance spéciale à un article de son correspondant parlementaire qui traite de la question politique dans la colonie du Cap, au moment où le parlement du Cap se réunit. L'écrivain considère que l'on se trouve en présence d'un fait considérable ne comprenant rien moins que la suspension de la constitution qui régit la colonie du Cap.

"Depuis le soir du 30 juin, et pour une période de temps indéfinie, les sujets du roi dans la colonie du Cap se trouvent privés de la protection des lois et se trouvent en quelque sorte à la merci de dispositions formelles. Les impôts se continuent sans qu'il y ait eu d'affectation spéciale votée par le parlement, l'impôt de capitation continuant à être perçu jusqu'au 27 août, et ne s'élèvera probablement pas même à cette date.

"C'est sans doute à l'instigation de lord Milner et du ministre des colonies, M. Chamberlain, que le gouverneur et le ministre ont recouru à cette méthode illégale. En un mot, le gouvernement impérial a abrogé chaque article du pacte en vertu duquel un peuple libre est allégué à ses gouvernants. La liberté est lettre morte, tout au moins pour nos sujets hollandais." L'article déclare que la crise demande l'intervention d'urgence, du parti libéral, qui est disposé à convoquer une grande réunion populaire pour examiner la situation.

\$300,000 pour les Boers

Londres, 3. — Une dépêche de Bruxelles au "Daily News" dit que des Américains partisans des Boers ont envoyé \$300,000 à M. Kruger pour le soulagement des femmes et enfants.

Québec travaillent à la pèche et reçoivent une moyenne de \$2.50 à \$3.50 par mille cigares. C'est-à-dire que les plus habiles ouvriers ne peuvent se faire un salaire de plus de \$7.00 par semaine, avec une journée de dix heures. Le même prix est payé pour un cigare qu'il soit long ou court.

Les cigariérs de Montréal reçoivent plus de double de ce prix et à part de cela les règlements de leur union sont généralement respectés par les patrons. Les cigariérs de Québec ont soumis une échelle de prix à leurs patrons, et ces derniers ne jugent pas à propos de l'accepter. Ils sont bien résolus de quitter Québec pour chercher du travail ailleurs.

Cela leur permettrait de se faire un salaire de \$8 par semaine.

Cleveland, Ohio, 3. — On annonce que d'ici à septembre, toutes les compagnies productrices de charbon bitumineux auront été consolidées avec un capital dans les centaines de millions.

LA QUESTION ALBANAISE

Menace de devenir aussi grosse de péril que la macédonienne

Le rôle de l'Autriche et celui de l'Italie

Un coup à la Jameson raté

Londres, 3. — Le correspondant du "Times" à Vienne, jette un cri d'alarme au sujet de la situation dans les Balkans, et, principalement dans l'Albanie. Il déclare catégoriquement qu'il y aura désormais une "question albanaise", aussi épineuse, aussi fertile en surprises que la Question macédonienne.

L'Autriche et l'Italie sont responsables de ce nouveau danger qui menace la paix de l'Europe. Il y a quelques années, l'Albanie se déclarait satisfaite de la demi-autonomie dont elle jouissait. Grâce aux investigations des agitateurs que ces deux puissances ont encouragées matériellement et moralement, ce pays est à la veille d'une ère de troubles.

La majorité des habitants est en faveur du maintien du statu quo, mais les intrigues italiennes, et surtout les menées autrichiennes, sont plus puissantes que le vœu de tout un peuple, et l'agitation augmente chaque jour. D'après des avis de source sûre, des quantités d'armes et de munitions ont été récemment introduites en Albanie; ces armes consistent principalement en fusils à répétition Mauser, arme adoptée depuis longtemps par l'armée autrichienne.

L'Italie, qui, depuis 1860, a des vues sur l'Albanie, se contente d'encourager une agitation plutôt platonique, par le moyen de livres et de journaux. L'Autriche a recours à des moyens violents, qui ont fait réussir ces jours-ci, pour donner un prétexte à son intervention armée.

La révolte d'Arnauts, qui a eu lieu l'autre jour à Novi-Bazaar, doit être attribuée à ces intrigues. Un millier d'Arnauts, poussés en avant par des agents provocateurs autrichiens, ont formé une émeute contre le gouverneur de la ville. En cas de succès des émeutiers, des troupes austro-hongroises, massées à la frontière bosniaque, devraient immédiatement intervenir pour protéger, soi-disant, les biens de leurs nationaux.

L'énergie attitude de la Porte a prévenu ce guet-apens, et les troupes massées à la frontière se sont débandées, sans tambour ni trompette. Mais l'avis du correspondant du "Times", cette agression à la Jameson pourrait bien se renouveler avant peu.

LA CHALEUR ET LA MORTALITE

Aux Etats-Unis
Philadelphie, 3. — Rapport de minuit : 52 morts et 300 prostrations.

Newark, N.-Y., 3. — Rapport de 9 heures hier soir : 51 décès, 60 prostrations.

Troy, 3. — Hier, le thermomètre est monté à 104 degrés.

Phoenix, Arizona, 3. — Hier, le thermomètre indiquait 106 Farenheit.

Victimes de la foudre

Knowlton, Qué., 2. — Florence Black, blanchisseuse chez Mme Birt, et Maude Kilbride ont été frappées par la foudre ce matin. Florence Black a été tuée et l'autre est sérieusement blessée.

La lutte commerciale anglo-américaine

Glasgow, 2. — Les fabricants écossais de fer et d'acier se préparent à envoyer une députation influente de manufacturiers aux Etats-Unis pour y étudier l'état des affaires, afin de pouvoir prendre des mesures pour faire face à la compétition américaine sur les marchés neutres.

Un chien pétardophile

New-York, 3. — Un commerçant de Honesdale (Pennsylvanie) a un chien qui n'est pas du tout patriotique. Les chiens, en général, n'aiment le bruit des pétards, le 4 juillet, mais celui de Honesdale les surpasse tous sous le rapport du dégoût pour le 4 juillet. Dès qu'il voit, dans les vitrines des magasins, des pétards destinés à célébrer le glorieux 4 juillet, notre chien disparaît et ne rentre au logis que quand l'époque des pétards est passée.

Buffalo, 2. — Par l'entremise du maire Diehl, Buffalo a honoré aujourd'hui, les distingués Canadiens qui sont venus à Buffalo et ont pris part aux exercices du jour Canadien à l'exposition.

Henry H. Seymour et J. N. Adam, du comité de réception de l'exposition, qui ont eu l'honneur d'être chargés des hôtes officiels, ont escorté les distingués visiteurs à l'hôtel de ville pour leur faire visite.

Ceux qui accompagnaient MM. Seymour et Adam étaient : l'honorable Dr Borden, ministre de la milice et de la défense, le colonel Pinaud, député ministre de la milice et de la défense, l'honorable M. Aylmer, adjoint-général, le colonel MacDonald, directeur des magasins militaires, le colonel Evanturel, de Québec, aide-de-camp extra d'au gouverneur-général, le colonel W. G. Hurdman, commandant la 2e batterie de campagne, le colonel W. E. Hodgins et le colonel Pellatt, commandant le Queen's Own de Toronto.

Les visiteurs ont été conduits aux bureaux particuliers du maire Diehl, où le maire leur a dit :

"Honorables Dr Borden, messieurs, au nom des citoyens de Buffalo, je désire vous dire que vos troupes ont produit

UNE REPUBLIQUE IRLANDAISE

Serait constituée dans le Pacifique, sous le protectorat américain

Est-ce un plan sérieux ou une blague?

Le projet émanerait des féniens

Dublin, 3. — Les chefs de la société secrète des Féniens ont jout un exode en masse des habitants de l'Irlande. On que l'île Verte, grâce à la misère causée par les exactions anglaises, a perdu, par les derniers recensements, une diminution de près de quatre millions d'habitants en un demi-siècle. Pour empêcher l'extinction de la race, les Féniens proposent d'acquiescer un groupe d'îles dans l'Océan Pacifique, non loin des côtes de l'Amérique du Sud, et d'y créer une Nouvelle-Irlande.

M. Joseph O'Donnell, riche Irlandais établi à San-Francisco, et membre de la Société des Féniens, s'est déjà rendu acquiescent de ce groupe d'îles, qu'il a baptisées Claiter, Munster, Leinster et Connaught, d'après les noms des quatre provinces d'Irlande.

La nouvelle colonie descendrait la République d'Irlande, sous le protectorat des Etats-Unis.

LES CHEFS

Les conservateurs libéraux de Halifax ont donné hier soir un magnifique banquet à M. Borden, chef de l'opposition. M. Monk a parlé. Deux cents convives l'ont applaudi.

ECHOS DE QUEBEC

Sir Wilfrid Laurier est arrivé en cette ville aujourd'hui.

Il a eu une entrevue avec l'honorable S. N. Parent, au sujet du transfert des Plaines d'Abraham à la ville de Québec.

Le contrat sera signé d'ici à demain.

L'honorable Charles Langlier a été assermenté aujourd'hui comme shérif de Québec, en remplacement de feu l'honorable M. Gagnon.

Le cabinet provincial a tenu une séance aujourd'hui. On assure que plusieurs nominations ont été faites, et notamment à l'attention générale, il paraît que ce n'est pas le député de Sherbrooke, M. de Grosbois, qui obtiendra la position de protonotaire de Sherbrooke, mais un autre candidat.

Une pièce de monnaie très rare vient d'être trouvée dans les ruines du Château Bigot.

C'est une pièce d'argent à l'effigie de Louis XV et portant le millésime 1756.

Un nouveau choré a été formé pour la Basilique pendant les vacances. Il se compose des enfants des Sœurs de la Charité. Il y a eu chant pour la première fois dimanche, et ces jeunes et belles voix ont créé une profonde impression.

On nous assure que M. l'abbé Eugène Roy, soit le premier curé de la nouvelle paroisse de Notre-Dame des Anges, qui sera formée en septembre prochain en démembrement de la paroisse de Saint-Roch et qu'il aurait trois vicaires.

Un chien pétardophile
New-York, 3. — Un commerçant de Honesdale (Pennsylvanie) a un chien qui n'est pas du tout patriotique. Les chiens, en général, n'aiment le bruit des pétards, le 4 juillet, mais celui de Honesdale les surpasse tous sous le rapport du dégoût pour le 4 juillet. Dès qu'il voit, dans les vitrines des magasins, des pétards destinés à célébrer le glorieux 4 juillet, notre chien disparaît et ne rentre au logis que quand l'époque des pétards est passée.

Mort d'Albert L. Johnson

New-York, 2. — Albert L. Johnson, de Cleveland, Ohio, frère du maire Thomas L. Johnson, est mort ce soir à Fort Hamilton, un faubourg de Brooklyn.

L'héroïsme d'un Irlandais

Québec, 2. — Un jeune homme nommé Leclair qui travaillait au bassin Lussac, a été frappé par des madriers dans une élingue et jeté dans la rivière. M. Arthur O'Connell, témoin de l'accident, s'est immédiatement jeté à l'eau et avec beaucoup de difficulté a ramené l'homme sur le bord du bassin. Il a été forcé de plonger sous le steamer océanique "Mexican" pour trouver Leclair qui se serait certainement noyé sans le sang-froid et la promptitude d'action de M. O'Connell.

Un tel sauvetage devrait être porté à la connaissance de la "Royal Humane Society."

Il se nomme Jules Magnan et est âgé de 92 ans. Malgré son âge il se tient encore droit et vient d'accomplir un acte d'endurance incroyable. Il est venu de Portland, (Maine) à Montréal, à pied, et sans argent, il lui a fallu une semaine et demi pour parcourir cette distance, sous le soleil brûlant et la chaleur que l'on sait.

Il alla s'établir aux Etats-Unis il y a quarante ans. Marié et père de six fils, tout d'abord, lui fut prospère. En peu de temps il devint possesseur d'une petite ferme à Aroostook (Maine).

Pendant une quinzaine d'années tout alla bien, la ferme était assez productive pour nourrir toute la famille et le surplus lui permettait de faire quelques économies. Tout à coup la main de la Providence s'abattit sur lui. Deux de ses garçons, en travaillant aux champs, furent tués par le tonnerre. Leur mère en ressentit tant de douleur que deux mois après, elle les suivait dans la tombe. Un peu plus tard, l'année des enfants du pauvre vieillard, employé dans une filature à Lewiston, se fit écorcher en tombant sur un métier. Quatre jours après, il était mort. Six

Six mois plus tard un autre de ses fils, serré de bord d'un train, fut écrasé à mort en accablant deux wagons. Quelques semaines après, son cinquième fils, fut enseveli vivant.

LE PROTECTORAT DES MISSIONS

La France n'y veut pas renoncer, malgré les sollicitations de Viviani

Delcassé et Lanessan défendent les troupes françaises

80 millions pour l'expédition de Chine

Paris, 2. — La chambre des députés a voté hier des crédits supplémentaires s'élevant à 80 millions de francs pour couvrir les dépenses de l'expédition de Chine.

Pendant la discussion, M. Sembat, député socialiste, a protesté contre l'expédition et a déclaré que la guerre avec la Chine était due aux missionnaires et aux capitalistes. Il a parlé de la brutalité des troupes européennes en Extrême-Orient et a demandé qu'une enquête fût faite sur leur conduite.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a nié que le gouvernement français ait rien de commun avec la Chine, sans consulter le parlement et il a rappelé à ce sujet, les séances de la chambre où l'on avait demandé au gouvernement d'agir avec vigueur.

Il a rendu hommage aux soldats français et dit que dans le prochain livre jaune on trouverait une dépêche dans laquelle les Chinois eux-mêmes rendaient justice aux troupes françaises.

M. de Lanessan, ministre de la marine, a aussi nié que des atrocités eussent été commises par des Français.

Il a déclaré que des enquêtes faites le résultat qu'on avait à peine pu découvrir quelques cas isolés et qu'en tout état de cause il fallait tenir compte de l'état d'esprit d'hommes exposés au feu.

M. René Viviani, socialiste, a présenté un amendement demandant au gouvernement d'abandonner le protectorat des missions de l'Extrême-Orient.

L'amendement a été rejeté par 425 voix contre 109.

Puis les crédits ont été votés par 474 voix contre 71.

Trois chevaux tués par la foudre

Winnipeg, 2. — Alfred Hargest, âgé de 23 ans, a été frappé par la foudre à Edgely, district de Ou Appelle. Il conduisait un attelage de quatre chevaux dont trois ont aussi été tués.

Vers le Pôle
Londres, 2. — Evelyn D. Baldwin, de l'expédition polaire Baldwin-Ziegler, a quitté Londres ce soir pour Hambourg, à l'attente d'arriver à Christiania le 5 juillet, et à la prendre le "Bolgia" et arriver à Tromsø, Norvège, le 19 juillet.

"Il n'avait pas été à l'épreuve du feu, n'est-ce pas?"
New-York, 3. — L'établissement de la "National Fireproofing Company", près de Keyport, N. J., a brûlé aujourd'hui. Le feu a commencé dans un fourneau à briques. Pertes, \$30,000.

Mort d'Albert L. Johnson
New-York, 2. — Albert L. Johnson, de Cleveland, Ohio, frère du maire Thomas L. Johnson, est mort ce soir à Fort Hamilton, un faubourg de Brooklyn.

L'héroïsme d'un Irlandais
Québec, 2. — Un jeune homme nommé Leclair qui travaillait au bassin Lussac, a été frappé par des madriers dans une élingue et jeté dans la rivière. M. Arthur O'Connell, témoin de l'accident, s'est immédiatement jeté à l'eau et avec beaucoup de difficulté a ramené l'homme sur le bord du bassin. Il a été forcé de plonger sous le steamer océanique "Mexican" pour trouver Leclair qui se serait certainement noyé sans le sang-froid et la promptitude d'action de M. O'Connell.

Un tel sauvetage devrait être porté à la connaissance de la "Royal Humane Society."

Il se nomme Jules Magnan et est âgé de 92 ans. Malgré son âge il se tient encore droit et vient d'accomplir un acte d'endurance incroyable. Il est venu de Portland, (Maine) à Montréal, à pied, et sans argent, il lui a fallu une semaine et demi pour parcourir cette distance, sous le soleil brûlant et la chaleur que l'on sait.

Il alla s'établir aux Etats-Unis il y a quarante ans. Marié et père de six fils, tout d'abord, lui fut prospère. En peu de temps il devint possesseur d'une petite ferme à Aroostook (Maine).

Pendant une quinzaine d'années tout alla bien, la ferme était assez productive pour nourrir toute la famille et le surplus lui permettait de faire quelques économies. Tout à coup la main de la Providence s'abattit sur lui. Deux de ses garçons, en travaillant aux champs, furent tués par le tonnerre. Leur mère en ressentit tant de douleur que deux mois après, elle les suivait dans la tombe. Un peu plus tard, l'année des enfants du pauvre vieillard, employé dans une filature à Lewiston, se fit écorcher en tombant sur un métier. Quatre jours après, il était mort. Six

Six mois plus tard un autre de ses fils, serré de bord d'un train, fut écrasé à mort en accablant deux wagons. Quelques semaines après, son cinquième fils, fut enseveli vivant.

En travaillant au remblai d'une voie ferrée. En fin, un an plus tard, le dernier de ses enfants mourut subitement.

Sous tant d'épreuves successives la raison du pauvre père ne put résister. Il devint fou et fut enfermé dans un asile d'aliénés du Maine, où pendant cinq années il fut détenu. Peu à peu cependant, la raison lui revint et se pouvant expliquer sa guérison aux médecins, il prit le parti de s'enfuir. Un beau soir il mit son projet à exécution et parvint à se réfugier à Lewiston.

Depuis ce temps, faible et brisé, il a eu toutes les peines au monde à subsister. Travaillant huit jours et vivant pendant un mois, il fut souvent obligé de recourir à la charité des passants.

Depuis longtemps, il méditait de revenir au Canada pour revoir avant de mourir une sœur, la seule parente qui lui restait. Et c'est ce qu'il a fait. Il est venu de Portland à Montréal à pied, n'ayant pas l'argent nécessaire pour payer son voyage. Seulement il ne sait pas où cette sœur demeure, il n'est même pas certain qu'elle soit encore vivante.

Brûlé à mort
Fall River, 6er juillet. — Owen Dowd, 35 ans, employé dans les filatures, a péri hier matin dans un incendie provoqué par l'explosion d'une lanterne. Dowd, dans les habits avait pris feu, s'était réfugié dans un cabinet où il a expiré avant qu'on ait pu lui porter secours.

LE PARTAGE DE L'ASIE

Les puissances européennes jouent sur ce continent une grosse partie

Pourquoi la mission tibétaine vient en Russie

La France et la Russie contre l'Inde

Londres, 3. — Le "Globe" a publié des révélations du plus haut intérêt, qu'il dit tenir d'un diplomate bien informé. Il paraîtrait que peu après la conclusion de l'alliance franco-russe, les deux gouvernements formèrent le projet de s'emparer de l'"hinterland" des Indes anglaises, en réunissant les possessions russes de l'Asie centrale au Tonkin, par le Thibet et le Yunnan. Par ce cordon ininterrompu de possessions territoriales, non seulement l'Inde, mais encore le Siam et la Birmanie seraient isolées du côté du Nord et privées de toute communication avec la Chine.

Les missions du prince d'Orléans, de M. Bonvalot et d'autres explorateurs français ou russes n'auraient en d'autre but que de jeter les bases de cette gigantesque entreprise, qui porterait un coup fatal à la domination britannique en Asie.

Dans les cercles militaires et diplomatiques de Londres, on estime que la situation est très sérieuse. On voit, dans l'arrivée de la seconde ambassade tibétaine, à St-Petersbourg, la clé de nombreux événements qui se sont passés dans ces dernières années. Les noms pessimistes avouent que l'Inde anglaise est désormais enserrée dans un solide réseau franco-russe qui traversait l'Asie entière, part de la mer Caspienne pour aboutir au golfe du Tonkin.

D'après le diplomate en question, les jours du royaume de Siam sont comptés; avant peu, ce riche pays deviendra terre française, la province chinoise du Yunnan subira le même sort.

Le récent voyage de M. Delcassé à St-Petersbourg n'aurait pas été étranger à l'arrangement définitif de ce gigantesque projet.

Complications internationales
Toronto, 3. — On se demande si l'entêtement de drapeaux anglais à l'expédition ontarienne à Buffalo, ne provoque pas de complications internationales.

La crise éclate dans le parti libéral anglais; Campbell Bannerman démissionnera

ROSEBERRY et ASQUITH

Londres, 2. — La crise dans le parti libéral a atteint l'état aigu. Le loi a été admis publiquement et déploré par sir Henry Campbell-Bannerman. Bien que les rumeurs de la démission de sir Henry Campbell-Bannerman, comme chef du parti soient prématurées, une assemblée du parti a été soudainement convoquée pour mardi prochain, et on s'attend à ce qu'il donne alors sa démission.

La section impérialiste du parti libéral, dirigée par Herbert H. Asquith, ex-Homes-Secretary libéral, a fait tout en son pouvoir pour amener lord Rosebery dans ses rangs, mais jusqu'à présent, celui-ci n'a donné aucun signe qu'il se rendrait à son désir.

Lord Rosebery est arrivé de Gastein à Vienne, hier, en route pour l'Angleterre, et arrivera à Londres vendredi prochain.

S'il consent à reprendre la direction de son parti et à appuyer M. Asquith, il est probable que ce dernier deviendra leader du parti dans la Chambre des Comm

COURRIER DES SPORTS

AU PARC SOHMER

Aujourd'hui, la soirée des Montagnards

MONTREAL CINQUIEME

Encore une belle victoire hier après-midi

Jewell et Charlie C.

Gagnent les courses, à Perth, hier après-midi

C'est ce soir que les bicyclistes du Montagnard donneront leur soirée annuelle au Parc Sohmer.

Le programme de ce populaire lieu d'amusement est très attrayant, cette semaine, et de plus, comme c'est mercredi, la soirée des musiciens; et qu'il y a la perspective de rencontrer la jolie société qui contribue toujours si paisiblement au succès des fêtes du Montagnard, hier comme aujourd'hui, il est certain qu'il y aura foule, ce soir, au Parc.

BASEBALL

AU REVOIR ET BONNE CHANCE.

Les Montréal, qui partent aujourd'hui pour une tournée qui durera dix-huit jours, emportent avec eux les meilleurs joueurs des équipes montagnardes qui se sont tous réconciliés avec eux à la vue des brillants exploits accomplis par nos joueurs depuis dix jours.

Les Montréal ont gagné sept sur les huit dernières parties et ont terminé dignement la série avec Worcester, hier après-midi, en gagnant la partie par un score de 5 à 1.

Cette dernière victoire, encore cette fois, a été le résultat des exploits de nos hommes au bâton. Les cinq points à notre crédit ont été le résultat de coups frappés, sauf un qui est dû, en partie, à une erreur de Shannon.

Deux de nos points ont été le résultat d'un coup simple de Johnson, d'un double de Quinlan et d'un coup de McFarlan.

Aux trois autres points ont contribué Sheehan, McFarlan, Wilson, Shearon et Deleahanty, avec l'erreur de Shannon.

Le seul point des visiteurs est un home run de Joe Rickert.

Les amateurs vont avec regret par leur équipe qu'ils ne se lassent pas d'aller voir lorsque les joueurs se comportent comme ils l'ont fait depuis une semaine.

Montréal est maintenant installé en sixième position dans l'échelle de classement, ayant enjamé par-dessus Worcester, en battant ce dernier, hier après-midi. Sheehan, Quinlan, Rickert et Wright ont exécuté de superbes coups qui ont été fort applaudis.

McFarlan et Pappalau, pour deux, bien piché, mais nos coups sur les balles de ce dernier étaient frappés en temps opportun.

MONTREAL

	AB	BH	PO	A	E
Wilson, c.	4	0	0	2	0
Shannon, f.	3	0	1	0	0
Deleahanty, 2b.	3	0	2	1	0
Odwell, cf.	3	0	0	1	0
Dooley, 1b.	4	0	0	1	0
Sheehan, 3b.	3	1	1	3	0
Johnson, 2b.	3	1	1	3	1
Quinlan, ss.	3	0	1	1	0
McFarlan, p.	4	1	2	0	5

Total, 31 5 8 27 16 2

WORCESTER

	AB	BH	PO	A	E
Rickert, H.	4	1	2	1	0
Shannon, ss.	3	0	1	0	0
Smoot, cf.	3	0	2	1	0
Dorag, c.	3	0	0	3	1
Wright, 2b.	4	0	1	4	0
Morrison, 1b.	4	0	1	0	0
Unglaub, 3b.	4	0	1	3	2
Klobdzanz, 1b.	3	0	1	1	0
Pappalau, p.	3	0	0	0	4

Total, 32 1 7 24 11 2

Worcester, 0000000010 — 1
Montréal, 00002030X — 5

SOMMAIRE — But volé, Shearon. Sacrifices, Johnson, Quinlan, Doran. Coups bons pour 2 buts, Sheehan, Quinlan, Rickert. Pour 3 buts, Shearon. Buts sur 4 balles, de McFarlan, 1 de Pappalau, 2. Frappé par le pitcher, Pappalau, 4. Passed ball, Wilson, 1. Doran, 1. Double jeu, Unglaub à Wright, 1. Klobdzanz, 1b. Laissé sur les buts, Montréal, 7. Worcester, 6. Durée, 1 heure 50. Umpire, Hunt. Assistance, 600.

A TORONTO.

Les erreurs de Shoch, et le manque de contrôle de Miller, avec trois bases avertis ont donné six points aux Toronto à la fin.

Les Hartford ont frappé avec vigueur les balles d'Altrock, mais, seulement en une seule inning, ont réussi à grouper leurs coups.

Le jeu des Toronto fut brillant. Bonner et Bruce se distinguèrent particulièrement. Deux rondes doubles jeux ont arrêté les distateurs à des moments où ils étaient des plus menaçants. Score:

Toronto, 10630010X — 11 13 4
Hartford, 104100002 — 8 18 3

Altrock et Bemis, Miller et Steelman. Arbitre, O'Loughlin.

A Buffalo: Buffalo a gagné après une lutte acharnée. Fisher, de Toledo, a été enragé comme shortstop et a fait son débüt hier.

Score: R H E
Buffalo, 00000210X — 3 10 2
Syracuse, 001010000 — 2 10 1

Hooker et Speer; Plamiller et McManus. Umpire, Warner.

A Rochester: L'empire Lannigan se trouvant indisposé à la deuxième inning, abandonna

LES MASCOTTES

Le prochain adversaire des Mascottes sera le club Sorel qui viendra ici dimanche jouer une partie de ligue.

Les Mascottes n'ont gagné que par un point, la dernière fois qu'ils en sont venus aux prises avec Sorel, et ce dernier a été renforcé depuis et a défait St-Hyacinthe avec facilité.

Tout fait donc prévoir que la partie de dimanche sera très excitante.

LIGUE AMERICAINE

A Baltimore: R H E
Boston, 003024100 — 10 14 7
Baltimore, 10131400X — 8 11 62

Batteries: Winters; Schreckengost; McGinnity et Robinson.

A Philadelphie: R H E
Philadelphie, 100133000 — 6 14 1
Washington, 10131400X — 10 12 2

Batteries: Platt et Powers; Patten et Clarke.

A Milwaukee: R H E
Cleveland, 102000300 — 6 12 0
Milwaukee, 200001100 — 4 8 1

Batteries: Moore et Wood; Hawley et Maloney.

A Chicago: R H E
Detroit, 020000000 — 2 5 7
Chicago, 02010000X — 3 7 1

Batteries: Siever et Buelow; Griffith et Sullivan.

Interrompue à la 6e par la pluie.

LIGUE NATIONALE

A New-York: R H E
Chicago, 101000101 — 4 10 3
New-York, 22010100X — 7 12 2

Batteries: Hughes et Kling; Phyle et Warner.

A Brooklyn: R H E
St-Louis, 220000000 — 4 7 0
Brooklyn, 6000020 — 2 7 2

Batteries: Powell et Ryan; Donovan et Maguire.

Interrompue par la pluie à la 6e inning.

A Philadelphie: R H E
Pittsburg, 100000000 — 5 1 2
Philadelphie, 001100000 — 3 9 3

Batteries: Philippi et Zimmer; White et McFarlan.

A Boston: R H E
Cincinnati, 010410103 — 10 15 2
Boston, 000000100 — 1 7 3

Batteries: Hahn et Bergen; Pittinger et Kirtledge.

TROT-ANBLE

Les courses qui devaient avoir lieu, hier après-midi, au Parc Lévesque, ont dû être remises, la piste ayant été passablement endommagée par la pluie torrentielle de la nuit précédente.

A PERTH

Les coureurs montagnards, conduits par McPherson, ont remporté les deux courses qui composaient le programme d'hier, deuxième jour de la réunion, à Perth. Sommaire:

CLASSE 2.22, trotteurs et 2.19 amblers.
Charlie C., cheval bai, C. Charters, Montréal (McPherson) — 1
Black Thorn, jument noire, D. De-
witt, Toronto — 2
R. and B., Burke — 3

Temps le plus rapide: 2.21.

FREE FOR ALL

Jewell, cheval bai, H. Paquet, Montréal (McPherson) — 1
Sir Knight, cheval noir, (Lyons) — 2
Mamie Abbott, Burke — 3
Meilleur temps: 2.21.

CYCLISME

VENREDI APRES-MIDI

Les agents et marchands de bicyclettes et leurs employés, organisés en association donneront de grandes courses de bicyclettes, vendredi prochain, à 3 heures, à l'après-midi à 3 heures, au Queen's. L'admission sera gratuite.

Suit le programme détaillé de ces courses:

1-1.3 MILLE — JUNIORS.

J. Wells, A. Shennell, J. Perrault, A. Gariépy, T. W. Fleming, T. Hawden.

2-1.2 MILLE.

H. Palmer, A. Holcombe.

CARNET DE LA POLICE

Dimanche, dans la nuit, des cambrioleurs profitant de l'absence des propriétaires du logis de M. Cochenat, avenue Verchères, après avoir forcé une fenêtre, ont fait main basse sur les bijoux et les objets de valeur. Ils ont emporté tout ce qu'ils ont pu, y compris une somme de \$13.50 en monnaie appartenant à M. Cochenat et \$18.00 que son enfant conservait dans sa tirelire. Les objets volés sont évalués à \$350.

Hier après-midi les jugements suivants ont été rendus:

Alcide Hurtubise, arrêté sur la plainte du docteur Marin, est libéré.

Henri Bédard est renvoyé aux assises.

Robert Inskip, vol avec effraction, est renvoyé aux assises.

La bande de jeunes voleurs qui a terrorisé la paroisse de St-Vincent de Paul a été débandée comme suit: Beauparlant, le chef, 4 ans d'emprisonnement; J. Gauthier, 3 ans; M. Mullen, 3 ans; tous trois St-Vincent de Paul.

Julien Gazeau, 11 ans, français nouvellement débarqué, est au poste Central. Il se dit poursuivi par des ennemis et la police attend qu'il viendra lui porter secours.

"LA GOUTTE DE LAIT"

Le premier juillet, rue Ontario, 1104, au milieu du quartier le plus populaire de la ville, l'œuvre de la "Goutte de lait" a ouvert un bureau de distribution de lait stérilisé pour les enfants malades ou en convalescence.

Des arrangements ont été conclus avec le propriétaire d'une ferme modèle de la banlieue qui s'est engagé de fournir un lait frais provenant d'un troupeau de vaches soignées.

Le lait est préparé, mis en petites bouteilles, et stérilisé au laboratoire de l'œuvre.

Tous les médecins ont souvent l'occasion de constater les conséquences désastreuses dérivant, chez les tout-petits enfants, de la diarrhée aiguë, la plus chronique presque toujours produite par le lait impur et frelaté, les bons laitiers étant en petit nombre, bien peu d'entre eux se donnent la peine de mettre en pratique les règles les plus élémentaires de l'hygiène sanitaire.

C'est pour remédier à ce mauvais état de choses que les promoteurs de l'œuvre de la "Goutte de lait" ont voulu établir une institution qui rend des grands services en Europe et aux États-Unis.

On distribue quatre laits différents: 10, un "lait faible" contenant une partie de lait pour deux parties d'eau; 20, un "lait fort" contenant deux parties de lait pour une partie d'eau; 40, un "lait pur" sans addition d'eau. Ce lait est en bouteille de 50 centilitres, petites boîtes contenant 5, 8, 10, 15, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100 centilitres.

Les personnes qui voudront remplir les formalités indiquées sur la carte d'entrée n'ont pas besoin de payer.

Seuls les enfants porteurs d'un certificat attestant leur pauvreté auront droit à la consultation au dispensaire de l'œuvre de la "Goutte de lait"; les autres seront renvoyés à leur médecin de famille.

Tous les jours à neuf heures du matin un médecin est présent au dispensaire.

Nous croyons que dans notre grande ville plusieurs de nos bureaux de distribution de lait stérilisé sont créés, mais l'œuvre de la "Goutte de lait" n'a pu en ouvrir qu'un seul cette année, par suite des dépenses considérables qu'a occasionné l'installation du laboratoire de stérilisation.

LA RAME

UN RECORD DU MONDE

La course entre équipes de huit, ramées des universités de Cornell, Columbia, Wisconsin, Georgetown, Syracuse et Hennessy, hier aux régates de Poughkeepsie, a résulté en une victoire pour Cornell qui a battu le record du monde pour la distance (4 milles) accomplissant le trajet en 18 minutes 53.14 secondes.

Columbia, 2e Temps 18:55, Wisconsin, 3e, Georgetown 4e, Syracuse 5e, Hennessy 6e.

Dans la course d'équipes de 4 ramées, Cornell a été vainqueur, Pennsylvanie 2e, Columbia 3e.

TOWNS- GAUDAU

Towns, le champion d'Angleterre est maintenant disposé de faire des concessions dans le but de s'assurer un match avec Jake Gaudau, de Rat Portage, Ont., champion du monde.

LE TURF

NOS PETITS YANKEES

A New-Market, en Angleterre, hier, Johnnie Reiff, le petit jockey américain, a gagné trois courses, et Jenkins, une.

FUNERAILLES DE MME GALLERY

Les funérailles de Mme Gallery, mère du représentant du quartier Sainte-Anne, ont eu lieu à Sainte-Anne. Elles ont été très importantes.

Il y avait dans le cortège funèbre plusieurs milliers de personnes, parmi lesquelles se trouvaient nombre d'employés civiques.

Parmi les offrandes, on remarquait une superbe croix de fleurs, envoyée par M. A. Lequerrier, surintendant de l'incinération. Au-delà de 150 voitures ont suivi le corbillard.

La défunte a été inhumée dans le Cimetière de la Côte-des-Neiges.

Ce soir, Ce soir

Grande fête organisée par le club de bicyclette "Le Montagnard" au Parc Sohmer; programme de gala à grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit. Illumination à giorno. 167-1

COURRIER DU TRAVAIL

La loi des barbiers aura beaucoup d'opposition

LES CIGARIERS EN GREVE

Les grévistes d'Ottawa

LES BARBIERS DISSIDENTS

Les barbiers, patrons et compagnons mécontents contre l'Association provinciale, se sont réunis à Ottawa, dimanche dernier, chez M. E. Leduc, 286 rue Roy, et après l'élection des officiers suivants:

MM. Louis J. Paradis, président; C. J. Dozois, secrétaire; M. Foster, trésorier; ils ont décidé de prélever des souscriptions afin d'envoyer des délégués à un congrès en novembre prochain au parlement de Québec, pour combattre énergiquement le bill incorporant les barbiers, car ils trouvent que cette loi est odieuse.

Dimanche prochain, le 7, les patrons et les compagnons barbiers sont de nouveau convoqués à une grande assemblée dans la partie Est de la ville, chez M. Louis Lagrenade, 1154 rue Ontario, à deux heures de l'après-midi.

Les barbiers, patrons et compagnons, qui ne sont pas en faveur de la présente loi sont spécialement invités d'assister en grand nombre, car le succès dépendra uniquement de leur présence.

LA GREVE DES CIGARIERS-L'UNION INTERNATIONALE EST PRETE A DEPENDRE UN MILLION POUR LES AIDER

Ce matin, à 10 heures, aura lieu à la salle de l'Étiquette Bleue, une assemblée des cigariers en grève afin de discuter la situation. Les cigariers sont aussi déterminés aujourd'hui à l'ajournement de la grève, il y a onze semaines, et les cigariers espagnols déclarent qu'ils ne retourneront pas à l'ouvrage tant que leurs confrères n'auront pas obtenu gain de cause.

M. A. Strasser, de Buffalo, ex-président de l'Union Internationale dont il est actuellement le secrétaire financier, est en ville et il prendra la parole à l'assemblée de ce matin. Au cours d'une entrevue avec un journaliste, hier, M. Strasser a dit que l'Internationale a un fonds de réserve de un million et elle est décidée de dépenser jusqu'au dernier sou pour soutenir les cigariers de Montréal.

M. Strasser est fortement opposé au travail des enfants, il l'admettrait, dit-il, si les besoins de la Société le requièrent, mais loin de lui aujourd'hui les pères de famille chérissent l'œuvre que les enfants travaillent. Si le travail des enfants était permis, les salaires seraient raisonnables. M. Strasser est d'avis qu'il est temps pour les manufacturiers de régler la grève, il croit que la situation changera d'ici à quelques semaines.

Les manufacturiers, de leur côté, déclarent que tout est dans le statu quo et ils n'ont nullement l'intention de se rendre aux demandes des grévistes. A l'inverse, disent-ils, ils entendent continuer leurs fabrications comme ils le voudront.

CHEZ LES OUVRIERS DU PORT

L'Union des travailleurs du port a son assemblée régulière dans son local, 1242, rue Notre-Dame, sous la présidence de M. E. M. Boudreau.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente réunion, le secrétaire des finances a fait un rapport détaillé des recettes perçues pendant le mois et des dépenses. Ce rapport contrôlé et approuvé par le bureau de direction, l'a été également par l'assemblée.

Le secrétaire a lu des communications des unions des travailleurs de Québec et de Saint-Jean, répondant à différentes questions que l'Union des travailleurs du port de Montréal avaient posées relativement aux règlements qui doivent régir les conditions de travail dans cette branche de l'industrie.

Il a été proposé par M. Téléphone Brail, secondé par M. Marcel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Albert Richer secondé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

Il a été proposé par M. Michel, et réjoui que les officiers se réunissent prochainement, chez le président, 150, rue Craig, pour continuer l'étude des statuts de la société.

COURRIER DU TRAVAIL

La loi des barbiers aura beaucoup d'opposition

LES CIGARIERS EN GREVE

Les grévistes d'Ottawa

LES BARBIERS DISSIDENTS

Les barbiers, patrons et compagnons mécontents contre l'Association provinciale, se sont réunis à Ottawa, dimanche dernier, chez M. E. Leduc, 286 rue Roy, et après l'élection des officiers suivants:

MM. Louis J. Paradis, président; C. J. Dozois, secrétaire; M. Foster, trésorier; ils ont décidé de prélever des souscriptions afin d'envoyer des délégués à un

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLICATION

La Cie d'Imprimerie Electrique

(LIMITED)

PROPRIETAIRES

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (télégrammes) \$5.00 par an

Hors Montréal, \$5.00 " "

Edition Hebdomadaire, 1.00 " "

Téléphone

Administration, Main 613

Redaction " 3034

On s'abonne dans tous les bureaux de

Poste du Canada, chez nos agents locaux

et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,

75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 3 JUILLET 1901

EN VILLEGATURE

Nos abonnés qui désirent

passer l'été en villégiature

voudront bien nous aviser

le plus tôt possible de leur

changement d'adresse.

Nous acceptons avec plaisir

les renseignements que

l'on voudra bien adresser à

la REDACTION sur ce qui se

passe aux places d'eau.

UNE QUESTION SERIEUSE

Les partisans, non pas de la

plus basse soumission, mais de la

St-Lawrence Power Co., connaissent-ils la

histoire de cette corporation?

Car il est impossible aujourd'hui de le

nier, ce n'est pas pour la plupart

d'entre eux le chiffre plus ou moins

sérieux de la soumission de cette com-

pagnie, mais de la compagnie elle-même

qu'il s'agit.

Et pourtant l'organisation primitive

de la St-Lawrence Power Co., telle

qu'elle était dans le bill de son incor-

poration, devrait suffire au "Herald" et à

ses patrons pour leur inspirer une ter-

reur salutaire. Ses promoteurs étaient

évidemment des pré-tenus; on y trou-

vait le fils d'un ministre fédéral, ac-

compagné de deux ou trois autres obs-

curs agents d'affaires, puis les pou-

voirs demandés étaient immenses. Ces

messieurs voulaient s'accaparer de tous

les pouvoirs d'eau du St-Laurent de-

puis Cornwall jusqu'à Goffe, sans com-

pter les tributaires à leurs embou-

chures dans le grand fleuve, et ils de-

mandaient au parlement fédéral d'être

autorisés à se livrer sur cette vaste

étendue de territoire à une multitu-

de opérations telles que production, de

lumière et d'énergie, navigation, trans-

port, et le reste, et le reste.

L'exagération évidente de ces deman-

des, le chiffre modeste du capital de la

compagnie pour une exploitation aussi

énorme, et par dessus tout le manque

de solidité apparente des promoteurs

donnèrent l'éveil à l'opinion, et le

"Journal" fut le premier à dénoncer la

nature extravagante de cette charte. La

presse anglaise fit comme nous et le

"Herald" fit comme les autres, ig-

norant sans doute ce que l'avenir lui

réserverait.

Le bill eut son histoire, et per-

sonne n'a oublié la bataille qu'il a liv-

rée. M. Fitzpatrick, devant le comi-

té des chemins de fer, pour le sauver

d'une humiliante défaite. Il y eut évi-

demment une prise de bec assez acrimo-

nieuse entre le solliciteur général et un

autre ministre de ses collègues à ce

sujet. Bref, le bill passa mais consi-

dérablement écourté et modifié.

On avait à peu près oublié cet inci-

dent lorsqu'arriva l'ouverture des sou-

missions pour l'éclairage de la ville et

leur examen par la Commission. La St-

Lawrence Power Co. se trouva être la

plus basse soumissionnaire.

Qu'est-ce que c'est cette compagnie?

ou est son pouvoir d'eau; est-elle or-

ganisée; ses directeurs sont-ils les mê-

mes que sur le bill; son capital est-il

suffisant; ou est le siège de ses af-

faires; est-on en présence d'une nou-

velle affaire Coates?

A toutes ces questions, fort légi-

times, personne ne put d'abord don-

ner de réponses, pas même les quatre

ou cinq avocats qui étaient censés

agir pour elle.

Mais le mystère ne tarda pas à s'é-

claircir graduellement à mesure que les

intéressés dans la St-Lawrence Power

Co s'aperçurent qu'ils avaient des par-

tisans que le chiffre de leur basse sou-

mission rendait sourds et aveugles sur

tout le reste.

C'est ainsi qu'on apprit l'existence

d'un bail ou projet de bail entre le dé-

partement du chemin de fer et la St-

Lawrence Power Co en vertu duquel

cette dernière avait un contrat de 50

bureau de directeurs sérieux, lorsque M. Davis, un contracteur, envoya ses offres au Comité du Feu et d'Eclairage. On peut même douter si elle possédait le moindre pouvoir d'eau; on peut également douter si elle est organisée au jourd'hui même.

Or, nous le demandons à tout homme sérieux et principalement aux citoyens de Montréal, s'il est honnête, s'il est équitable, s'il est juste que l'argent des contribuables soit employé à donner la vie à une corporation quelconque et à lui permettre de s'organiser et de trouver les capitaux dont elle a besoin, pour venir faire concurrence aux autres Compagnies soumissionnaires qui existent depuis plusieurs années, qui ont tout leur capital souscrit, qui font des affaires ici et ailleurs, qui emploient des milliers d'ouvriers de Montréal, qui sont connues pour leur solvabilité parfaite, leur crédit incontestable et la manière irréprochable dont elles se sont acquittées des contrats qui leur ont été confiés?

La St-Lawrence Power Co. est encore enveloppée de nuages, ni le "Herald", ni le "Witness", ni le "Star" ni même la "Gazette" n'ont encore pu fournir le moindre renseignement satisfaisant et positif sur cette Compagnie. Bien plus, quelques-uns de nos confrères anglais n'ont que des insinuations honteuses et malveillantes à proférer contre nos écrivains parce qu'ils ont l'audace de chercher à savoir ce qu'il y avait au fond de la St-Lawrence Power Co.

Le "Witness" publie en toutes lettres ce qui suit: "En fait, that they (le maire et les 17 échevins qui ont voté pour l'ajournement de la prise en considération des soumissions) have been bought like a drove of oxen with this difference, that they themselves are the sellers, and it is the city treasury that is to be slaughtered."

Peut-on pousser plus loin l'insulte et l'outrage?

Les noms de sir William Van Horne et du sénateur Drummond, sont deux excellents noms, leur honorabilité est parfaite et leur surface financière est incontestable. M. Davis a écrit pour dire que sa compagnie comptait ces deux noms: eh bien, et après? Ces deux financiers ne peuvent pas composer à eux seuls la St-Lawrence Power Co., qui sont leurs associés, quel est le capital souscrit, le bail avec l'honorable M. Blair est-il signé? Qu'on nous réponde.

S'il est avéré que la St-Lawrence Power Co. n'avait pas d'existence légale et régulière au moment où elle faisait sa soumission, est-ce que le Conseil aurait tort de la mettre de côté et de n'en faire aucun cas? On ne traite qu'avec les vivants.

Il est possible que ce soit aussi une raison de demander de nouvelles soumissions: ce serait certainement une solution de la difficulté.

COMPLICE

La "Presse" annonce que M. Laurier a déclaré qu'il ne désavouerait pas la loi des élections contestée qui prive du droit de contestation tous les candidats défaits aux dernières élections provinciales.

Ainsi, M. Laurier se fait complice de l'infamie!

Cela ne nous surprend point, c'est de la politique Laurier.

Le mal qu'il ne fait pas lui-même, M. Laurier trouve toujours le moyen de le laisser faire par d'autres.

Cette loi, on se le rappelle, a été le dernier acte politique de M. Charles Langheir Digne couronnement d'une telle carrière!

Mais puisque M. Laurier approuve, nous ne voyons pas pourquoi il a refusé de nommer M. Langheir juge.

Il y a peu de différence entre commettre le vol ou le laisser commettre quand on peut l'empêcher.

NOS PARCS

C'est de ce temps-ci surtout que l'on comprend l'utilité des parcs publics. Le soir arrivé, chacun y court pour respirer un peu de grand air dont nous sommes tant privés le jour.

Il faut se hâter d'utiliser les terrains de la ville à cette fin. Pour le moment, avec un peu de bonne volonté, on peut presque doubler le nombre de nos parcs. Il suffit d'aplanir les plus forts accidents de terrain et d'une fauchasse pour couper l'herbe.

Mettions-nous à l'œuvre tout de suite.

LE CANAL DE BEAUHARNOIS ET LE TRESOR PUBLIC

Le canal de Beauharnois ne sert plus à la navigation. Son utilité a presque cessé depuis le parachèvement du canal de Soulanges. D'ailleurs le personnel requis pour faire fonctionner les écluses est devenu inutile. Cependant on a toujours à peu près le même nombre d'employés. Il y a deux ans, le ministre des Canaux, interrogé par M. Bergeron sur ses intentions quant à ce canal, répondit qu'il allait être abandonné et le personnel congédié.

M. Bergeron fit remarquer que cette décision serait imprudente. En cas d'accident au canal Soulanges, le canal de Beauharnois pourrait rendre encore de grands services à la navigation et, tout en croyant que le personnel au complet était de trop, il suggéra de garder deux hommes par écluse.

Le ministre parut persister dans son intention première. Les hommes restèrent parce qu'il y avait une élection à faire et qu'il eût été audacieux de provoquer ainsi la colère de cinquante électeurs. Cette année a vu donc des employés d'avoir à se pourvoir ailleurs, qu'ils devaient partir avec le dernier jour de juin, et ils restent encore quand même. Ils n'ont rien à faire et

ils sont toujours là, cinquante, payés par le trésor public.

C'est que, voyez-vous, la contestation d'élection de Beauharnois est encore pendante et qu'advenant la nécessité d'une nouvelle élection on aura besoin de ces cinquante électeurs au poil.

Eh bien, nous demandons aux contribuables qui paient ces hommes pour ne rien faire si cette politique mérite leur approbation.

Approuvent-ils ce gaspillage simplement parce que c'est M. Laurier qui est premier ministre et qu'il veut rester premier ministre.

C'est leur affaire après tout, mais qu'ils n'oublient pas que ce sont eux qui paient.

Nous savons bien que ce n'est pas nous répondre: "vous voulez faire jeter ces hommes sur le pavé". Nous répondons immédiatement que l'intérêt public doit passer avant l'intérêt particulier, et l'intérêt public, c'est celui du cultivateur, de l'ouvrier, qui de ce temps-ci sur-tout, ont trop de peine à gagner leur vie pour donner une part de leur salaire, si petite soit-elle, à cinquante hommes qui n'ont d'autre chose à faire qu'à fumer leur pipe et à se raconter des histoires.

Nous savons que parmi les cultivateurs de Beauharnois l'on pense comme nous. L'un d'eux nous disait samedi: "ils ont bien de la chance ces gens-là, ils n'ont rien à faire, c'est à peine s'ils donnent un tour de treuil une fois par mois, et moi et mes voisins qui avons besoin d'aide pour nos travaux des champs nous ne pouvons trouver un seul homme pour faucher."

Le défaut de main-d'œuvre pour les travaux des champs est général dans toute la province.

Les cultivateurs sont obligés de travailler douze et quinze heures par jour pour sauver leur récolte et tenir leur terre en bon ordre. Et pendant qu'ils s'épuisent ainsi, faute d'aide, le gouvernement maintient dans l'inaction en les payant à même les taxes payées par ceux qui travaillent, des centaines d'hommes parce qu'il peut à un moment donné avoir besoin de leur vote.

Ce favoritisme n'est-il pas injuste pour ceux qui travaillent.

M. L'ECHEVIN BRUNET

Voici qu'on annonce de source quasi officielle la candidature probable de M. l'échevin Brunet à la prochaine élection qui aura lieu dans la division St-Jacques en remplacement de M. Desmarais nommé juge.

Ce qu'il y a de faire une tête, les jeunes avocats libéraux, Drouin et les autres, en apprenant cette nouvelle!

Quel d'entre eux aura maintenant le toupet de faire la lutte contre l'imbattable échevin?

SERVICE AMELIORE

Est-ce dû aux remarques que faisait le "Journal" il y a à peine un mois? Toujours est-il que le service des passagers entre Montréal et Québec se trouve beaucoup amélioré par le confort que le Grand-Tronc et le Pacifique ont introduit sur cette partie de leur voie.

Le trajet se fait en quatre heures et 30 minutes, les wagons sont superbes, spacieux, gais, confortables, enfin, le service est aussi soigné que sur n'importe quelle partie de la voie.

Nos félicitations.

LE BUREAU DU TRAVAIL ET LES GREVES

La "Patrie" fait grand fracas d'une dépêche publiée par le "Journal" annonçant qu'une grève avait probablement été évitée à la Nova Scotia Steel Works, par l'intervention sollicitée du fameux sous-ministre du travail, M. King. C'est un aveu complet, dit-elle, que la loi Mulock est d'une efficacité précieuse pour notre pays.

Il est évident que nos confrères aiment à se la couler douce par le temps qui court, en se bécotant des articles à bon marché, au dépens de la colle et des ciseaux. Car cette dépêche ne prouve rien de ce qu'ils prétendent y trouver.

Mettions que tout ce qu'elle dit est vrai, croyons si vous voulez que M. King a réussi à empêcher une grève, pourquoi a-t-il réussi? Parce que les ouvriers ont demandé son intervention, que les patrons l'ont admise et qu'ils ont consenti aux demandes des ouvriers.

De sorte qu'à la face même de cette dépêche, M. King n'a eu qu'à faire une demande que les ouvriers n'avaient pas encore faite pour obtenir le consentement des patrons. C'est-à-dire que tout le monde était à peu près de la même opinion, mais que personne n'osait aller le suet. Une grève comme celle-là se prévient facilement. Une jolotte femme, un bon bécoteur, un bon agent à commission, eussent fait tout aussi bien que M. King. Il n'a, comme on dit, qu'enfermé une porte ouverte. Ce n'est pas la peine de s'en vanter, surtout quand, ici, à Montréal, et à Ottawa, et dans dix autres endroits du pays, la grève existe depuis un mois dans différents corps de métiers et que personne n'a songé à faire appel à l'organisme Mulock. Pourquoi? Parce que l'on sait bien que l'action de son valet, ne vaut rien là où l'on ne peut s'entendre autrement.

Il n'y a pas de sanction à la loi Mulock, voilà ce qui fait qu'elle ne vaut rien dans les cas qu'elle prétend régler; voilà ce qui fait son impotence.

Les ouvriers finiront par le comprendre.

OFFICIER D'ACADEMIE

On nous informe que M. Richer, libraire et maire de St-Hyacinthe, a été nommé officier d'Académie par le gouvernement français.

LES POSTES DE CREMERIE DANS LES ENVIRONS DE MONTREAL

Cultivateurs des environs de Montréal, associez-vous et établissez tout de suite, des postes de crèmerie durant nos grandes chaleurs.

Vous pouvez vous procurer un séparateur à bonne composition pour \$100.00 et un peu plus si vous voulez l'avoir plus considérable. Ce qui séparateur soit placé dans un centre et qu'on y expose la crème quotidiennement.

On pourra facilement établir des dépôts dans la ville. Les épiceries s'en chargeront volontiers, et vous vendrez votre crème fraîche et douce; vous ferez autant que si vous étiez vendeurs de lait de la ville, et vous ferez beaucoup plus que si vous fabriquiez du beurre ou du fromage.

Il y a, à Montréal, un marché illimité pour la crème douce.

LOUIS VEUILLON

(De l'Univers)

Le deuxième volume de la Vie de Louis Veuillon, par M. Eugène Veuillon, paraît aujourd'hui. En voici l'analyse.

Ce deuxième volume de la Vie de Louis Veuillon va de 1845 à 1855. Il comprend pour la vie privée tout le temps de son mariage et pour la vie publique tout le temps de son mandat catholique en tant que député de la circonscription de St-Jacques.

C'est l'histoire la plus tourmentée de l'histoire du journal "Univers" et, par conséquent, celle aussi des luttes les plus difficiles et les plus graves de l'écrivain qui, selon le mot d'un grand évêque, fit de ce journal "une grande institution catholique". Des nombreuses et ardentes polémiques qui la marquent, nous ne pouvons en résumer qu'une seule: celle qui opposa l'ennemi, les autres eurent lieu entre catholiques. Ces dernières n'étaient pas les moins nécessaires. Le Pape intervint et chaque fois l'"Univers" fut bœuf. Toutes d'ailleurs, quelle que fussent nos adversaires, avaient pour but la défense religieuse et poussaient la France chrétienne vers Rome. On comptait encore parmi les catholiques, surtout dans le clergé, tant de gallicans et de semi-gallicans que cette marche ne pouvait se faire du même pas et sans heurts.

A peine le parti catholique était-il constitué qu'il y eut division entre ceux qui devaient le conduire. Cette division eut pour cause la question de la démission de Louis Veuillon et de son successeur, Louis Veuillon y était entré pour l'amour de Dieu, aucun des catholiques notables qui avaient antérieurement aidé cette feuille, toujours épris d'indépendance, n'aurait voulu se prêter à une telle démission. Maintenant, quelle était une force, on en disposait la possession, non pour le profit mais pour l'autorité. En 1855, Montalembert, poussé par l'abbé Dupanloup, démissionna. Les "Univers" furent alors dirigés par Louis Veuillon, qui avait acquis de l'influence depuis son entrée au "Journal". L'abbé Dupanloup, qui avait rendu influent et devenu l'organisateur d'un comité supérieur d'ordre composité dont les membres, bien que ne fussent pas catholiques, étaient tous d'extrême droite, et feraient l'union du parti. Cette décision n'obtint point l'adhésion de tous les intéressés; il en résulta des dissentiments qui mirent aux prises Montalembert et Louis Veuillon. Ce fut leur première brouille sérieuse. Le meneur de cette campagne était l'abbé Dupanloup. S'il avait réussi, l'"Univers", au lieu de rester le ferme défenseur des principes ultramontains, l'organe résolu des catholiques, aurait été transformé en un journal papager et mobile, absolu en ses phrases, flottant en ses doctrines, disant aux légitimistes: "Je suis des vôtres", et aux orléanistes: "Ne craignez rien, nous nous entendons", et aux républicains: "Nous nous entendons".

Le mouvement commencé par Bovio, en faveur de l'Albanie, risque de prendre l'air de la condition des travailleurs à l'étranger, et à fait mention des ouvriers ouvriers en discussion à la Chambre française Luzzatti voudrait que les ouvriers italiens ne soient pas obligés en France à la contribution de 25 centimes par jour, du moment qu'ils sont exclus du bénéfice de la pension.

Troisième discours, celui de Barzilai, un juif du Tyrol italien, conséquemment irrédentiste.

Il parle contre la triple alliance, et particulièrement contre l'Autriche. Il dit que c'est la triple qui a donné à la France les fortifications de Bizerte et l'interdiction de l'armement, et la Bosnie à l'Autriche. M. Barzilai rappelle que le ministre Prinetti, en 1891, était adversaire de la triple alliance, et finit en exprimant le désir que l'Italie sorte de cette combinaison contraire à ses vrais intérêts.

Le mouvement commencé par Bovio, en faveur de l'Albanie, risque de prendre l'air de la condition des travailleurs à l'étranger, et à fait mention des ouvriers ouvriers en discussion à la Chambre française Luzzatti voudrait que les ouvriers italiens ne soient pas obligés en France à la contribution de 25 centimes par jour, du moment qu'ils sont exclus du bénéfice de la pension.

Troisième discours, celui de Barzilai, un juif du Tyrol italien, conséquemment irrédentiste.

Il parle contre la triple alliance, et particulièrement contre l'Autriche. Il dit que c'est la triple qui a donné à la France les fortifications de Bizerte et l'interdiction de l'armement, et la Bosnie à l'Autriche. M. Barzilai rappelle que le ministre Prinetti, en 1891, était adversaire de la triple alliance, et finit en exprimant le désir que l'Italie sorte de cette combinaison contraire à ses vrais intérêts.

Le mouvement commencé par Bovio, en faveur de l'Albanie, risque de prendre l'air de la condition des travailleurs à l'étranger, et à fait mention des ouvriers ouvriers en discussion à la Chambre française Luzzatti voudrait que les ouvriers italiens ne soient pas obligés en France à la contribution de 25 centimes par jour, du moment qu'ils sont exclus du bénéfice de la pension.

Troisième discours, celui de Barzilai, un juif du Tyrol italien, conséquemment irrédentiste.

Il parle contre la triple alliance, et particulièrement contre l'Autriche. Il dit que c'est la triple qui a donné à la France les fortifications de Bizerte et l'interdiction de l'armement, et la Bosnie à l'Autriche. M. Barzilai rappelle que le ministre Prinetti, en 1891, était adversaire de la triple alliance, et finit en exprimant le désir que l'Italie sorte de cette combinaison contraire à ses vrais intérêts.

Le mouvement commencé par Bovio, en faveur de l'Albanie, risque de prendre l'air de la condition des travailleurs à l'étranger, et à fait mention des ouvriers ouvriers en discussion à la Chambre française Luzzatti voudrait que les ouvriers italiens ne soient pas obligés en France à la contribution de 25 centimes par jour, du moment qu'ils sont exclus du bénéfice de la pension.

Troisième discours, celui de Barzilai, un juif du Tyrol italien, conséquemment irrédentiste.

Il parle contre la triple alliance, et particulièrement contre l'Autriche. Il dit que c'est la triple qui a donné à la France les fortifications de Bizerte et l'interdiction de l'armement, et la Bosnie à l'Autriche. M. Barzilai rappelle que le ministre Prinetti, en 1891, était adversaire de la triple alliance, et finit en exprimant le désir que l'Italie sorte de cette combinaison contraire à ses vrais intérêts.

Le mouvement commencé par Bovio, en faveur de l'Albanie, risque de prendre l'air de la condition des travailleurs à l'étranger, et à fait mention des ouvriers ouvriers en discussion à la Chambre française Luzzatti voudrait que les ouvriers italiens ne soient pas obligés en France à la contribution de 25 centimes par jour, du moment qu'ils sont exclus du bénéfice de la pension.

Troisième discours, celui de Barzilai, un juif du Tyrol italien, conséquemment irrédentiste.

Il parle contre la triple alliance, et particulièrement contre l'Autriche. Il dit que c'est la triple qui a donné à la France les fortifications de Bizerte et l'interdiction de l'armement, et la Bosnie à l'Autriche. M. Barzilai rappelle que le ministre Prinetti, en 1891, était adversaire de la triple alliance, et finit en exprimant le désir que l'Italie sorte de cette combinaison contraire à ses vrais intérêts.

L'ART AU THEATRE

Le 5e numéro de l'"Art du Théâtre" vient de paraître chez Schmidt.

Ce numéro, qui embrasse tout le chef-d'œuvre de Sienkiewicz, est à proprement parler un "Quo Vadis" par l'image. Images merveilleuses comprenant 7 planches hors texte et trente-trois grandes gravures dans le texte. Outre la reproduction des aquarelles et des dessins exécutés spécialement pour l'"Art du Théâtre", par M. Chéca, le numéro contient des reproductions de la mise en scène de la Porte-Saint-Martin à Paris, du Théâtre Manzoni à Rome, et des représentations de Wilson Barrett à Londres. Dans le texte nous remarquons une lettre de Sienkiewicz, en français, à propos de la mise en scène de "Quo Vadis" à Paris, par M. Chéca, sept planches hors texte, dont deux planches en couleur et une eau-forte, d'après les aquarelles de Chéca; neuf grandes reproductions d'après la mise en scène donnée à Rome l'année dernière au Théâtre Manzoni; cinq portraits de Mlle Mifera, dans le rôle de Fénice (Porte-Saint-Martin); un portrait de M. Dumény dans le rôle de Pétro; une esquisse de Carpezzat pour le décor du "Transtevere" (le tableau, Porte-Saint-Martin); une esquisse de Lameunier pour le décor du "Cirque" (le tableau, Porte-Saint-Martin); deux affiches pour les représentations données à Londres par Wilson Barrett; un portrait de Sienkiewicz par Casimir Podwalsky; trois reproductions de tableaux polonais: Lygie, par Pierre Stachiewicz; La mort de Pétro, par Kotarski; La chapelle de "Quo Vadis" à Rome, par Henryk Sienkiewicz; deux reproductions de tableaux du comte Tyszkiewicz; etc., etc.

Prix du numéro: 1 fr. 75.

L'Atlantique en deux jours et demi

L'Atlantique en deux jours et demi. On prétend qu'un ingénieur russe, M. Jean de Zakovenko, a inventé un bateau sous-marin capable de faire la traversée de l'Atlantique en Angleterre en deux jours et demi!

On ajoute que ce bateau, qui ferait ainsi plus de soixante nœuds à l'heure, est actuellement en construction dans les chantiers d'un port français.

LE NOTARIAT

J. B. Delage, secrétaire de la Chambre des Notaires, donne l'avis officiel suivant :

Les messieurs dont les noms suivent devront se présenter le neuvième jour de juillet courant, dans une des salles de l'Université Laval pour subir leurs examens à la pratique du notariat :

MM. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

Joseph-François Laplante, de St-Stanislas de Kossow, district de Mackenzie; et de St-Jacques, district de Beauharnois.

Téléphone Brassard, de la ville de Saint-Jean, district d'Iberville.

M. Joseph-Edmond Lefebvre, de St-Jacques, et Charles-Robert Garneau, de St-Ferdinand d'Halifax, district d'Arthabaska.

CHEZ NOS GENS

Une belle soirée à Fall-River--Fêtes de famille à New Bedford Noyades parmi les notes--La St-Jean-Baptiste à Duluth et à Minneapolis--La chaleur tue Louis Pichette--Mort d'une jeune actrice--Le cercle Frontenac de Lowell inaugure ses salles.

UNE FÊTE AU COLLEGE ST-JOSEPH DE FALL-RIVER

Fall-River, 1er.--Hier soir, il y avait grande fête dans la salle St-Joseph, au collège Notre-Dame, à l'occasion du goûter aux fraises et du concert organisé par les membres de la Garde Noire-Dame de la paroisse St-Joseph.

La fête a été un magnifique succès dans ses moindres détails. Il y avait foule et l'on s'est amusé à qui mieux mieux. Le menu, qui se composait, principalement de succulentes fraises, de fruits délicieux, reçut sa part des honneurs de la soirée, et les jolies servantes de circonstance engageaient le visiteur à apprécier cette fête que l'on pouvait appeler de famille.

Outre le goûter, on nous réservait un feu d'artifice des plus délicieuses et l'on pourra en juger par le programme suivant :

10--Entrée.....Orchestre

20--Nous sommes enfants de la France.....Solo par M. J. H. Clément

30--Orchestre.....

40--La jeune fille et le page Duetti.....no.....J. Concone

50--Oh! Rendez-moi mon ciel, Canticone.....Mme A. Paradis

60--La Gifle, déclamation.....Lillie Butler

70--Orchestre.....

80--Le chemin du Paradis, romance.....Mme J. B. Desrosiers

90--Je voudrais bien m'en aller, scène comique.....F. Joffroy

100--Athalie, grande scène lyrique.....Rodolphe Godreau

110--Les Clochettes, Galop brillant à quatre mains.....J. Concone

120--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

130--Orchestre.....

140--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

150--Orchestre.....

160--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

170--Orchestre.....

180--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

190--Orchestre.....

200--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

210--Orchestre.....

220--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

230--Orchestre.....

240--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

250--Orchestre.....

260--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

270--Orchestre.....

280--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

290--Orchestre.....

300--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

310--Orchestre.....

320--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

330--Orchestre.....

340--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

350--Orchestre.....

360--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

370--Orchestre.....

380--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

390--Orchestre.....

400--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

410--Orchestre.....

420--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

430--Orchestre.....

440--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

450--Orchestre.....

460--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

470--Orchestre.....

480--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

490--Orchestre.....

500--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

510--Orchestre.....

520--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

530--Orchestre.....

540--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

550--Orchestre.....

560--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

570--Orchestre.....

580--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

590--Orchestre.....

600--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

610--Orchestre.....

620--Les sœurs de lait, duo.....Mmes J. B. Desrosiers et Ph. Beauregard

630--Orchestre.....

FÊTES DE FAMILLE A NEW-BEDFORD

New-Bedford, 1er.--A l'occasion du 22e anniversaire de naissance de M. Pierre Boucher, le populaire commis chargé du magasin de la partie nord de M. G. W. Auger, près de 150 de ses amis se sont joints à sa famille pour lui causer une bien agréable surprise à la résidence de M. André Boucher, située à l'angle des rues Pleasant et Merrimack.

Une adresse de circonstance très appropriée et remplie de sentiments d'estime et de bons souhaits a été lue avec une parfaite maîtrise par Mme André Boucher et le héros de la fête reçut en cadeau une montre et une chaîne en or d'un haut prix. Cette surprise a vivement ému M. Boucher qui trouva dans son cœur de dignes paroles de remerciements.

Après le dîner, une dizaine de fillettes de retour du couvent de la congrégation Notre-Dame de Chambly s'étaient réunies chez M. Alfred Forand dans le but d'amuser leurs parents et amis chez eux. Elles ont fait une œuvre d'art à celui qui les appelle leur protecteur.

Le champion de cette fête était le Rév. M. Dequoy, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

Après avoir vu nos gentilles fillettes s'occuper de leur œuvre d'art, le Rév. M. Dequoy a prononcé une allocution adressée dans laquelle elles ressuscitent adroitement les principaux événements de l'année, au couvent et dans leurs familles.

Enfin, une petite bonne femme à peine âgée de huit ans, la plus jeune du groupe de ces aimables écolières, Mlle Alice Forand, présente au nom de tous, à celui qui, comme un ange protecteur, les a guidées pendant leur séjour au couvent, une magnifique bouquette et un \$20 en or. Le Rév. M. Dequoy répondit avec émotion aux souhaits de ces enfants et leur a remis un précieux souvenir.

LE SANG C'EST LA VIE

Régénération du sang par le

VIN'S MICHEL

La plupart des maladies qui nous affligent ont pour cause, la faiblesse ou l'altération du sang. C'est dans le sang que tous nos organes puisent les éléments nécessaires à leur nutrition. Le Vin St-Michel répare les désordres de ce fluide nourricier, il lui rend sa composition normale, il le purifie, le fortifie et l'enrichit et par là assure une santé robuste avec ses nerfs les plus sages et les plus faibles. Avec le Vin St-Michel, c'est la Force, la Vigueur, la Vie.

DR. WILSON & CIE, Montreal, seuls agents pour l'Amérique du Nord
Dépositaires aux Etats-Unis :
WEEZER, POTTER & COY.,
300 Pine Street, Boston, Mass.
100 West 42nd St., New York, N.Y.

SOREL ET SES ENVIRONS

Saint-Pierre de Sorel--Ordonné prêtre. En villégiature--La distribution des prix au collège de St-Aimé.

(Spécial au "Journal")
Sorel, 30 juin.

Aujourd'hui, fête de St-Aimé, patron de la paroisse de Sorel, il y a eu, à l'église paroissiale une messe solennelle, chantée par M. l'abbé Brunelle, du collège de Joliette.

A l'orgue, le chant a été très bon, les solistes étant M. J. Matte, En. Lapointe, Chs Tremblay, Albert Sylvestre et Armand Berthiaume.

Après le dîner, le curé Bernard, a fait, sur le thème du jour, une courte mais éloquentة allocution.

A partir de ce jour, les vœux seront chantés le soir, à 7 heures, au lieu de 3 heures.

M. l'abbé Peliquet, vicaire, part mardi, pour une vacance d'une quinzaine de jours.

La quête aujourd'hui, a été au profit du Denier de Saint-Pierre.

Demain se feront les examens des écoles de la campagne, (paroisse de St-Pierre de Sorel).

A 9 heures aura lieu l'examen de l'école de la Rivière Chambly, et à 2 heures celui de l'école du Pot-au-Beurre.

Le pèlerinage au profit de notre hôpital, aura lieu le 22 du courant, de Sorel à Saint-Aimé, par le chemin de fer.

Ce pèlerinage sera sous la direction immédiate de M. le curé Bernard.

Mardi, à 6 heures, sera chanté, à l'hôpital du Sacré-Cœur, un service solennel pour le repos de l

FINANCE & COMMERCE

MARCHE INACTIF MAIS FERME

Les transactions sont peu nombreuses et de mince volume

LE STREET EST EN HAUSSE

Les séances de l'après-midi sont suspendues d'ici au 1er septembre

(Des bureaux du "Journal")

Mardi, 2 juillet

Seul la cote, suite de la semaine dernière, a été animée. Les séances de l'après-midi sont suspendues d'ici au 1er sept. A la bonne heure! Il en a été ainsi décidé ce matin sur un vote de plus des deux tiers des membres. Personne ne songera à s'en plaindre, les spéculateurs tous les derniers, car l'obligation de surveiller l'humeur du marché et d'observer les mouvements de la cote, toute une journée, ce qui est déjà une suggestion dans les conditions ordinaires, deviendrait une corvée par des jours d'excès de chaleur, alors que courtiers et spéculateurs n'ont ni le courage ni la volonté de réagir contre la monotonie qui s'empare de chacun et domine tout le monde. Les transactions deviennent alors rares et le mince volume de ce qui se fait quelques fois pendant deux heures de séance tiendrait facilement dans le creux de la main, aussi les valeurs de spéculation semblent-elles alors libres d'aller au gré de leur fantaisie et d'écouter les mouvements qu'il leur plaît, pourvu que ces derniers soient toutes-fois conformes aux données reconnues de la valeur intrinsèque de ces mêmes titres ou valeurs.

C'est ainsi que le Street a tiré aujourd'hui une magnifique bordée et s'est relevé avec sa souplesse ordinaire de l'alourdissement, ce qui a rejeté en arrière de 4 points la semaine dernière, ce qui du reste avait déconcerté bon nombre de personnes, qui étaient alors disposées à voir dans les récents événements, des motifs de plus-value. Or la baisse n'a pas eu d'écho chez les autres grosses valeurs de spéculation ou autres et la hausse non plus. C'est affaire de sentiment et chaque valeur est indépendante de sa voisine.

Il est indubitable que les Tramways de Montréal voient tous les jours augmenter leur clientèle, qu'ils la verront se développer encore et que leur procès industriel sera incontestablement énorme, si l'on songe aux développements considérables qui sont à l'étude et qui affecteront immédiatement leurs puissantes ressources. Le mouvement de plus-value qui a porté le titre à au-delà de 300, trouve son point de départ dans l'acquisition, par la compagnie, d'une ligne de tramways suburbaine, qui n'en est plus à ses débuts d'exploitation et qui a passé par une longue et fructueuse épreuve. Déjà l'expérience a prouvé surabondamment que cette ligne tributaire est d'un excellent rendement et permettra ainsi à la compagnie principale de doubler ses revenus, en déclinant ses forces et ses moyens d'action.

Le titre a débuté ce matin à 299 1/2 et s'élève à 302, clôturant à une fraction en moins à 301 3/4 et gagnant 2 1/4 sur vendredi.

A l'exception du Twin City qui est fermé à 93 1/2 et du Pacifique Canadien, qui a soutenu à 105, le reste des opérations de ce matin ne mérite guère une mention spéciale.

Grand Tronc; 1re préf. 95, 2e 78 7/8, 3e 33 5/8.

Pacifique Canadien; 106 1-2.

Anacosta; 9 3-4.

MARCHE MONETAIRE

Les prêts à demande font à Montréal 4 1/2 pour cent, à Londres, 2 3/8.

Francs, Banque d'Angleterre 3 pour cent.

ENTRE BANQUES

N.Y. Funds, 5 5/4 3-61
Stg. 60 jours, 9 1-16 9 3-32
Stg. demande, 9 9-16 9 11-16
Stg. Cables, 9 3-4 9 13-16
Stg. traites de commerce, 60 jours, 5 1-2 5 1-2
Stg. traites de commerce, 30 jours, 5 1-2 5 1-2
Francs, longue échéance, 5 17 1-2 5 17 1-2
Francs, brève échéance, 5 15 5-8 5 15 1-16

AU COMPTOIR

N.Y. Funds, 5 1-16 1-8
Stg. 60 jours, 9 1-16 9 3-8
Stg. demande, 9 13-16 9 7-8
Stg. Cables, 10 9 3-4
Francs brève échéance, 5 14 3-8

BOURSE DE MONTREAL

VENTES DE LA MATINEE

Can. Pac.; 1-104, 25-104 1-2; 10-105; 50-105.
Hlx. Ry.; 25-99 1-2.
Mo. St. Ry.; 75-99 1-2; 9-299; 10-299 1-2; 25-300; 325-301; 50-301 1-2; 200 302; 5-301, 25-301 3-4.
Tor. Ry.; 125-109.
Republ.; 1500-9 1-2.
New-Mo. St.; 25-298.
Twin City; 100-93 1-2; 75-93 3-4; 20-93 1-4, 50-93 1-2.
Do. Can. Com.; 50-40.
Bk. of Ont.; 14-201 8-4.
Bk. of Ont.; 9-362.

MM. L. J. Forget & Co., courtiers 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS

2 juillet 12 30 a.m. 8 00 p.m.

	2 juillet 12 30 a.m.	8 00 p.m.
Pacifique Canadien	104 1/2	104 1/2
Can. Pac.	104 1/2	104 1/2
Hlx. Ry.	25 1/2	25 1/2
Mo. St. Ry.	75 1/2	75 1/2
Tor. Ry.	125 1/2	125 1/2
Republ.	1500 1/2	1500 1/2
New-Mo. St.	25 1/2	25 1/2
Twin City	100 1/2	100 1/2
Do. Can. Com.	50 1/2	50 1/2
Bk. of Ont.	14 1/2	14 1/2
Bk. of Ont.	9 1/2	9 1/2

MINES

	2 juillet 12 30 a.m.	8 00 p.m.
War Eagle	19 1/2	19 1/2
Republic	25 1/2	25 1/2
Payson	25 1/2	25 1/2
Montreal	19 1/2	19 1/2
National	40 1/2	40 1/2
Do. prof.	40 1/2	40 1/2
Do. prof.	40 1/2	40 1/2
Do. prof.	40 1/2	40 1/2
Do. prof.	40 1/2	40 1/2
Do. prof.	40 1/2	40 1/2

BAISSES

	2 juillet 12 30 a.m.	8 00 p.m.
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156
Do. prof.	156	156

DEBENTURES

	2 juillet 12 30 a.m.	8 00 p.m.
N.W. Land	104 1/2	104 1/2
Comp. Heat & Light	104 1/2	104 1/2
Land Grant	104 1/2	104 1/2
Land Grant	104 1/2	104 1/2
Land Grant	104 1/2	104 1/2
Land Grant	104 1/2	104 1/2
Land Grant	104 1/2	104 1/2
Land Grant	104 1/2	104 1/2
Land Grant	104 1/2	104 1/2
Land Grant	104 1/2	104 1/2

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 2. — Probablement l'anniversaire de la chute de l'édifice de l'Union-Trust, qui a conduit le marché aujourd'hui. L'assistance est réduite à sa plus simple expression et les affaires sont insignifiantes. On a recommencé de vendre des valeurs irrégulières, c'est-à-dire de moins de 100 actions, pour la première fois depuis le boom, qui suit les élections à l'automne dernier.

En plusieurs endroits les cotes sont faibles, mais il n'y a pas eu de transactions de fautes. Le mouvement des cours des quelques valeurs actives a aussi été vide de sens. Londres a une tendance à envisager d'une façon pessimiste l'état des affaires aux Etats-Unis, surtout en ce qui concerne la grève des aciéries, ce qui est quelque chose de défavorable à Buffalo a créé une impression défavorable et fut le sujet de conjectures, concernant les valeurs conservées comme sûretés collatérales par les banques en général.

M. C. P. Monk, courtier de J. S. Baché & Co. de New-York, nous fournit le rapport suivant:

VALEURS

2 juillet 29 juin

	2 juillet	29 juin
Amer. Tobacco Co.	145 1/2	144 1/2
Am. Sugar Refin.	145 1/2	144 1/2
Am. Tobacco Co.	145 1/2	144 1/2
Am. Sugar Refin.	145 1/2	144 1/2
Am. Tobacco Co.	145 1/2	144 1/2
Am. Sugar Refin.	145 1/2	144 1/2
Am. Tobacco Co.	145 1/2	144 1/2
Am. Sugar Refin.	145 1/2	144 1/2
Am. Tobacco Co.	145 1/2	144 1/2
Am. Sugar Refin.	145 1/2	144 1/2

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Am. Tobacco Co.

Am. Sugar Refin.

Monnaie, 1-1/2 à 2 pour cent.

Taux d'escompte, 2 1/2 à 7-16 sur les billets à courte échéance et 2 3/8 à 1-2 sur les billets à trois mois.

New-York, 2. — Argent à demande plus facile de 3 à 4 pour cent. Dernier prêt 4 pour cent.

Premier papier de commerce, 4 à 5 1-2 pour cent.

Change sterling, inactif à 4 7/8 à 5-8 à 3-4 à demande, et 4 5/8 à 1-2 à 3-8 à soixante jours.

Taux affichés, 4 5/8 à 4 7/8 à 1-2. Billets de commerce 4 1/2 à 1-2. Argent lingot, 32 1-8.

Pluie mexicaine, 47. Garanties du gouvernement, soutenues.

Les recettes de la Compagnie des Tramways de Montréal, pendant la semaine dernière, ont été:

Augmentation.

Dimanche... 5,626.55 à 405.58.

Lundi... 9,054.36 à 3,313.12.

Mardi... 6,653.58 à 3,397.04.

Mercredi... 6,450.71 à 1,365.67.

Jeudi... 6,353.34 à 711.63.

Vendredi... 6,457.60 à 1,185.76.

Samedi... 7,092.01 à 712.78.

Dimanche... 6,275.62 à 712.70.

(a) Diminution.

Dimanche... 5,626.55 à 405.58.

Lundi... 9,054.36 à 3,313.12.

Mardi... 6,653.58 à 3,397.04.

Mercredi... 6,450.71 à 1,365.67.

Jeudi... 6,353.34 à 711.63.

Vendredi... 6,457.60 à 1,185.76.

Samedi... 7,092.01 à 712.78.

Dimanche... 6,275.62 à 712.70.

(a) Diminution.

Dimanche... 5,626.55 à 405.58.

Lundi... 9,054.36 à 3,313.12.

Mardi... 6,653.58 à 3,397.04.

Mercredi... 6,450.71 à 1,365.67.

Jeudi... 6,353.34 à 711.63.

Vendredi... 6,457.60 à 1,185.76.

Samedi... 7,092.01 à 712.78.

Dimanche... 6,275.62 à 712.70.

(a) Diminution.

Dimanche... 5,626.55 à 405.58.

Lundi... 9,054.36 à 3,313.12.

Mardi... 6,653.58 à 3,397.04.

Mercredi... 6,450.71 à 1,365.67.

Jeudi... 6,353.34 à 711.63.

Vendredi... 6,457.60 à 1,185.76.

Samedi... 7,092.01 à 712.78.

Dimanche... 6,275.62 à 712.70.

(a) Diminution.

Dimanche... 5,626.55 à 405.58.

Lundi... 9,054.36 à 3,313.12.

Mardi... 6,653.58 à 3,397.04.

Mercredi... 6,450.71 à 1,365.67.

Jeudi... 6,353.34 à 711.63.

Vendredi... 6,457.60 à 1,185.76.

Samedi... 7,092.01 à 712.78.

Dimanche... 6,275.62 à 712.70.

(a) Diminution.

Dimanche... 5,626.55 à 405.58.

Lundi... 9,054.36 à 3,313.12.

Mardi... 6,653.58 à 3,397.04.

Mercredi... 6,450.71 à 1,365.67.

Jeudi... 6,353.34 à 711.63.

Vendredi... 6,457.60 à 1,185.76.

Samedi... 7,092.01 à 712.78.

Dimanche... 6,275.62 à 712.70.

(a) Diminution.

Dimanche... 5,626.55 à 405.58.

Lundi... 9,054.36 à 3,313.12.

Mardi... 6,653.58 à 3,397.04.

Mercredi... 6,450.71 à 1,365.67.

Jeudi... 6,353.34 à 711.63.

Vendredi... 6,457.60 à 1,185.76.

Samedi... 7,092.01 à 712.78.

Dimanche... 6,275.62 à 712.70.

(a) Diminution.

Dimanche... 5,626.55 à 405.58.

Lundi... 9,054.36 à 3,313.12.

Mardi... 6,653.58 à 3,397.04.

Québec en bonne condition est coté de 8 3/8 à 8 5/8, celui d'Ontario, 9 1/4.

Il est arrivé aujourd'hui 10,471 boîtes.

Le marché au beurre est aussi affecté par l'excès de chaleur et les lots de beurre de choix se sont vendus aujourd'hui 18 3/4, mais l'on cote plus haut que cela et l'on demande de 19 à 19 1/2.

Il est arrivé aujourd'hui 30 colts de beurre.

Le marché aux œufs est modérément actif, les œufs restent fermes à 116 pour le No 1. Le No 2 se vend de 9 à 10. Il n'est arrivé aujourd'hui que 150 caisses d'œufs.

Les expéditions de beurre et de fromage du port de Montréal pendant la semaine dernière ont été comme suit:

Fromage

A Liverpool... 12,293

A Manchester... 2,025

A Londres... 56,140

A Glasgow... 1,386

A Leith... 90

A Cardiff... 4,985

A Bristol... 14,686

A New Castle... 463

Total... 91,769

Sem. corr. 1900... 101,900

1901... 337,707

Per. corr. 1900... 518,110

48,283

SUCRE

New-York, 2. — Sucre brut, soutenu à ferme, bon de raffinerie 3-16 centimes.

Sucre raffiné, 3-16, 3-16, sucre raffiné tranquille.

COTON

New-York, 2. — Les cotons futurs ont ouvert soutenus: juil. 8 1/2, août, 7 1/2.

Sept. 7 1/2, Oct. 7 1/2, Nov. 7 1/2, Déc. 7 1/2.

Jan. 7 1/2, Fév. 7 1/2, Mars, 7 1/2, Avril, 6 1/2.

Mai, 6 1/2, Juin, 6 1/2, Juil. 6 1/2.

Le coton sur place a clôturé calme.

COURRIER DE QUEBEC

Victime d'une chute — Les réparations du "Druid", qui est la navigation d'hiver. Encore des orages. — Echaud de la grande tempête. — Un soldat d'Afrique que la malchance poursuit. — On répare les fortifications. — L'infant Morissette. — La nouvelle paroisse de Notre-Dame des Anges.

(Spécial au "Journal")

Quebec, 2. — Le jeune Guay, de Lévis, qui est tombé du toit de l'église de St-George, Beauce, la semaine dernière, a été reçu dans sa chute de si graves blessures, a été transporté hier, à l'hôpital-Dieu de Lévis. Le blessé est très faible.

— Le contrat pour l'amélioration, même presque la reconstruction du "Druid", l'un des steamers du gouvernement d'Ottawa, est donné et des plans spéciaux ont été faits pour ces travaux. Le "Druid" sera reconstruit de telle sorte que l'on pourra s'en servir tard l'automne et de bonne heure le printemps pour les vaisseaux qui ont besoin de secours et même pour ouvrir le chenal à la fin et au commencement de la saison de navigation, alors que le fleuve transporte des glaces. Il est fort probable que l'on s'en servira pour tenter un service d'hiver entre Québec et la Côte Nord. Dans ce cas, le "Druid" qui transporterait les mailles pendant la saison d'hiver. Quoi qu'il en soit, les plans de l'amélioration qu'on lui fait subir, permettront au "Druid" de naviger à travers les glaces.

— Les examens du Barreau ont été commencés ce matin en cette ville. Il y a 61 candidats à la pratique et 53 à l'étude.

— Décidément, il doit y avoir quelque chose de brisé dans la machine électrique. Jamais nous n'avons eu une aussi longue suite d'orages électriques accompagnés de chaleur suffocante. La journée d'hier a été resplendissante et fraîche, et nous pensions en avoir avec cette température désagréable, au moins pour quelques jours, lorsque ce matin sur les 4 heures, un nouvel orage électrique s'est abattu sur notre région. Le tonnerre a été très fort, faisant pendant une demi-heure. Vers 10 heures, nous avons eu un autre orage de même nature. Il y a eu presque aussi abondamment que jeudi et vendredi soir seulement. Il n'y a pas de doute que l'on entendrait parler bientôt de nouveaux dégâts causés par la foudre.

Tous les jours encore la liste des victimes de la foudre pendant les orages de jeudi et vendredi, augmente. A Lévis, M. Ed. Lecours, épicière, rue St-George, allait se servir du téléphone lorsqu'il reçut un violent choc électrique. Il a été renversé et il est resté quelques instants dans l'état de comatose. Lorsqu'il reprit ses sens, il avait le bras droit et une partie du côté droit paralysés. Aujourd'hui, M. Lecours est complètement rétabli.

A la Pointe St-Charles, le comte de Portneuf, la foudre a tombé vendredi soir, entre 10 h 30 et 11 heures, sur la maison de M. H. Grenier, père de M. L. P. Grenier, avocat de Québec. Elle a démolie une partie de la toiture et causé à l'intérieur de la maison de grands dégâts. Dans une chambre où se trouvait madame L. P. Grenier, un bébé et une garde-malade, la foudre a mis en lambeaux la brèche, brisant les meubles, mais personne heureusement n'a été blessé.

— Un garçon malchanceux, c'est le jeune Theriault, un membre du premier contingent d'Afrique. Depuis son retour au pays, Theriault n'a pu se placer sans parti, malgré des démarches nombreuses. Sans influence, n'obtenant aucun succès, et découragé à la pensée qu'il allait être longtemps à rien faire, il alla s'engager à l'Ecole d'infanterie. Quelques jours auparavant, il avait fait des instances auprès d'un directeur influent de la Compagnie de

l'Electricité pour être réinstallé à la position de conducteur qu'il occupait avant de partir pour l'Afrique. Il ne reçut pas une réponse défavorable. De plus, il vivait d'espoir, mais voyant que rien ne venait, il s'engagea comme militaire. Or, le lendemain matin, lorsqu'il ne fut pas surpris d'apprendre officiellement qu'il était nommé conducteur sur l'Electricité, il se rendit au bureau, et se prépara à entrer en fonction. Cependant, le jour même, les autorités de l'Ecole d'infanterie le faisaient arrêter parce qu'il ne s'était pas rendu à son service militaire.

On ignore comment la chose va tourner, mais c'est l'opinion assez générale que les autorités militaires devraient libérer Theriault de son engagement et lui permettre d'aller occuper sa nouvelle position.

On mesure que des démarches vont être faites dans ce but, et on espère que les autorités militaires ne se montreront pas trop sévères dans ce sens.

— Ce matin, plusieurs maçons ont commencé les travaux de réparations aux murs des fortifications, dans la paroisse St-Jean, jusqu'à la rue McMahon, aux murs en face du Palais Législatif.

— L'infant Morissette que l'on croit s'être noyé au quai de la Baie St-Paul, dans la nuit du 23 au 24 juin, n'a pas encore été retrouvé, malgré toutes les recherches, 5 pieds et huit pouces de profondeur, on a creusé jusqu'à 100 pieds. Voici son signalement: grand, large d'épaules, cheveux et moustache noirs, il portait une imperméable noire, habit et pantalons gris drap, chaussures lacées, montre et chaîne en or, jonc en or avec trois diamants ronds, un doigt de la main gauche. Le défunt portait une chaîne à sa ceinture, une montre à sa main gauche. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur le corps de ce jeune homme, se prient de s'adresser à M. C. Emile Morissette, 203, rue Latour, Québec, ou à M. Jos. Gagnon, hôtelier, Baie St-Paul.

— Au mois de septembre prochain, la division de paroisses de St-Roch sera un fait accompli. La nouvelle paroisse s'appellera Notre-Dame-des-Anges, et c'est le temple de la Congrégation de St-Roch qui sera l'église paroissiale. La nouvelle paroisse sera formée de la partie de St-Roch comprise entre le Boulevard Langelier et la rue Dorchester, soit une population d'environ 4,500 âmes.

— L'assemblée des Congrégations d'Amérique du Nord a été déléguée par le diocèse de la Congrégation à Mgr Bignou, pour faire le temple de la nouvelle paroisse, dont la fabrique se charge de toutes les obligations qui s'élèvent à une quinzaine de milliers de piastres. C'est fort possible que la cure de cette paroisse soit confiée à un Père Jésuite.

HORRIBLE TRAGÉDIE

Une méprise de bandits

Trieste, 3. — La cour d'assises a récemment jugé un crime odieux. Un paysan, revenant de la foire de Dorn, avait été arrêté par un individu qui se disait être un brigand. Le paysan, qui n'avait rien de suspect, fut conduit à la prison. Le lendemain, on le trouva pendu à une poutre. Les enquêteurs ont découvert que le meurtrier était un brigand qui avait mélangé le paysan à un autre individu qui avait été arrêté par un autre brigand. Le meurtrier a été exécuté.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

— Les brigands qui ont été arrêtés par les gendarmes, ont été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison. Les enquêteurs ont découvert que les brigands avaient été arrêtés par les gendarmes, et qu'ils avaient été conduits à la prison.

COURRIER DE JOLLETTE

Jugements en cour Supérieure de Circuit — Clôture d'une retraite; ligue des hommes — Mort d'un bon cultivateur — Coups de soleil — Chaleur — Orages — Pénurie à la Chapelle du Sacré-Cœur du Collège Jollette — Votation pour l'élargissement de la Place St-Marie.

— Samedi matin, plusieurs jugements ont été prononcés par l'honorable juge Delormier. Le premier, c'était celui de la ligue des hommes, qui avait été déclarée nulle et non avenue.

— Dans la cause de M. Mooney et autres contre Landry, de Massonville, le juge a rendu un jugement en faveur de M. Mooney, déclarant que la vente pure et simple, et en fin de compte une acceptation de la machine.

— Après preuves entendues, la Cour a décidé que la vente était à l'essai d'une machine. Le juge a rendu un jugement en faveur de M. Mooney, déclarant que la vente pure et simple, et en fin de compte une acceptation de la machine.

— Dans une cause de M. Urgel Rivest contre P. Lafrenay et Dame Emma Marion, dame la cause, une saisie avait été émise contre les biens prétendus appartenir à la communauté de biens existant entre le défendeur et son épouse, qui a fait une opposition. Cette dernière alléguait qu'elle avait été séparée de corps et de biens d'avec son mari, le défendeur, et que les biens saisis étaient biens personnels, à elle, acquies de ses deniers.

— Le demandeur contestant prétendait que la séparation de biens n'avait pas été suivie d'une exécution judiciaire, et qu'il était sans effet à l'égard de tiers, et notamment du saisissant.

— Le jugement a décidé contre le saisissant, en déclarant que le jugement rendu dans une autre cause en "séparation de corps et de biens" n'avait pas servi pour les effets secondaires de la saisie-exécution des biens du défendeur.

— Le jugement qui est savamment élaboré et soigneusement documenté, cite une foule d'arrêts de notre jurisprudence et de la jurisprudence française.

— Par le jugement, madame la France reste propriétaire de ses effets saisis, et M. Rivest paiera les frais.

— Messieurs Rivest et Gauthier, pour l'opposant, et M. F. O. Dugas pour le demandeur.

— Dans la cause de M. Odilon Beaupré, contre M. Camille Vincent, il s'agissait d'une question de preuve. Le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

— Dans la cause de J. R. Wilson et al. contre la Corporation de la paroisse de St-Esprit, le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

— Dans la cause de M. J. T. Teller, contre M. F. O. Dugas, il s'agissait d'une question de preuve. Le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

— Dans la cause de M. J. T. Teller, contre M. F. O. Dugas, il s'agissait d'une question de preuve. Le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

— Dans la cause de M. J. T. Teller, contre M. F. O. Dugas, il s'agissait d'une question de preuve. Le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

— Dans la cause de M. J. T. Teller, contre M. F. O. Dugas, il s'agissait d'une question de preuve. Le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

— Dans la cause de M. J. T. Teller, contre M. F. O. Dugas, il s'agissait d'une question de preuve. Le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

— Dans la cause de M. J. T. Teller, contre M. F. O. Dugas, il s'agissait d'une question de preuve. Le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

— Dans la cause de M. J. T. Teller, contre M. F. O. Dugas, il s'agissait d'une question de preuve. Le défendeur avait produit des documents, et le demandeur avait produit des documents.

— Le jugement a décidé en faveur du demandeur, déclarant que les documents produits par le demandeur étaient plus convaincants que ceux du défendeur.

AU PAYS TRIFLUVIEN

Les Trois-Rivières, 2. (Spéciale). — Samedi dernier, à 8 h 30 p.m., le vapeur "Berthier" quittait le quai de la Cie Richelieu et Ontario pour un voyage d'excursion au clair de lune, à Champlain. Le "Berthier" était bondé de monde, civils et officiers du camp, sous l'auspice desquels avait lieu cette excursion.

— Dimanche, à 9 heures, une messe spéciale a été dite à la cathédrale à 9 heures a.m. par Mgr L. Richard, au monastère du camp, pour 100 militaires appartenant au régiment catholique, tandis que ceux du culte protestant avaient leur exercice religieux au paterne Lavoie préparé à cette effet pour la circonstance.

— Les divers régiments accompagnés de leurs bandes militaires, à l'instar de l'Union Musicale de Trois-Rivières, en tête, ont fait une magnifique parade dans nos rues avant et après la messe. — Nous avons eu à Trois-Rivières, comme partout ailleurs, du reste, une chaleur tropicale la semaine dernière.

— La cause de Morin vs la Corporation civique de Trois-Rivières, et Thomas Bourville, échevin, mis-en-cause, plaidée au terme de la Cour Supérieure du mois de juin devant l'hon. juge Robitoux qui a déclaré que le mis-en-cause, venait d'être portée en appel.

— L'almanach des adresses, cité de Trois-Rivières, pour l'année 1902, est complété avec son par M. Marchand, est actuellement imprimé et à la disposition du public.

— Les Demoiselles Mary et Annie Larue de Québec, sont à Trois-Rivières, depuis quelques jours, en visite chez leur oncle, M. Gédéon Desilets, avenue Lavolette.

— PELERINAGES à N-D du Saint-Rosaire au Cap de la Madeleine — Pélérinages qui ont eu lieu la semaine dernière et ceux annoncés pour le commencement de juillet.

— 24 juin — Pélérinage Montréal, sous la direction des RR. PP. du T. S. Sacrement.

— 26 juin — Pélérinage des Dames de St-Jacques de Montréal, sous la direction du Rév. M. Chénier, P.S.S.

— 29 juin — Pélérinage des Enfants de Marie de N-D de Montréal, sous la direction du Rév. M. Chénier, P.S.S.

— 6 juillet — Pélérinage du comté de Napierville, sous la direction de M. L'abbé Plante.

— 7 juillet — Pélérinage des Tertiales de St-Joseph de Lévis, sous la direction de M. L'abbé Gauthier, Curé.

— 8 juillet — Pélérinage de la paroisse de Saint-Barnabé, sous la direction de M. le chanoine Martel, curé.

— 1er départ, dimanche soir, le 7 juillet, à 7 h 12 heures.

— 2me départ, lundi matin, le 8, à 7 heures.

LE SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES ENLEVE LE PRIX DU PRINCE DE GALLES

Au concours décennal pour le baccalauréat, à l'Université Laval, Québec, terminé la semaine dernière, M. Aimé Marchand, professeur de physique du Séminaire des Trois-Rivières, a gagné le Prix du Prince de Galles par 88.9 sur 77 points; et M. Ant. Joyal, classe de rhétorique du même séminaire, est arrivé de la 1re du concours, avec 82.2 sur 106 points, l'épreuve gagnant le prix, en ayant conservé 82.9, différence de 17.10 seulement.

— Voilà un éclatant succès pour Trois-Rivières, succès qui fait également honneur et au Séminaire et aux élèves, MM. Marchand et Joyal.

— Nos félicitations.

— L'exposition agricole du district des Trois-Rivières, d'abord fixée aux dates du 14 au 21 septembre, a été remise, à raison de la visite du duc de Cornwall à Québec et à Montréal, vers cette époque, au 30 septembre, et se terminera le 5 octobre.

— Les examens des aspirantes aux brevets d'institutrices pour le district des Trois-Rivières se sont terminés le 28 juin. Les succès ont été les suivants: Dames Ursulines de cette ville.

— Les aspirantes étaient au nombre de 94, dont 33 pour école modèle, et 61 pour école élémentaire.

— C'est M. J. C. Magnan, du Bureau de conseiller et commissaire des examens, à Québec, qui a présidé à ces examens.

— Beaucoup d'étrangers et d'animation au milieu d'une nombreuse assistance.

— Depuis quelques temps, M. W. Sherman, de Martinville, trouvait dans son champ les cadavres de deux rongeurs de jeunes agneaux de son troupeau. Il organisa une chasse pour les battre.

— Les chiens qu'il croyait être les auteurs de ces égarages. Comme aucun se présentait, il mis le soir ses moutons en lieu sûr. Le lendemain matin il découvrit le corps d'un demi-agneau. Il fut aussitôt avisé de la mort de son agneau. Il s'en servit comme d'appât à un piège qu'il tendit. Quelle ne fût pas sa surprise d'y trouver pris au bout de quelques heures, un énorme hibou aux gros yeux, qui le mystère était expliqué, le hibou faisait bonne chair aux dépens de son troupeau de jeunes agneaux.

— L'examen préliminaire d'Alexandre Theriault, accusé de meurtre de Martha Paré, le fils de maître d'école, dans les bois des environs de Montserrat, a été continué à Southgate, Me. Trois témoins ont été interrogés. La cause fut ensuite ajournée au mois de septembre prochain. Theriault restera en prison en attendant.

— Les juges de la Cour d'Appel à Montréal ont renversés les jugements rendus en Cour Supérieure à Sherbrooke dans les causes de Jacques et Dionne contre les Compagnies du Québec Central.

— Les demandeurs tenaient la Compagnie responsable des dommages qu'ils ont subi pendant l'incendie du village à Garthby. Ils avaient obtenu gain de cause en Cour Supérieure à Sherbrooke.

Nouvelle Ligne de Ceinture de la MONTAGNE

Un service d'été direct de tramway sera établi le et après Samedi prochain, 29 courant, contourant la montagne, dans les deux sens, via les rues Ste-Catherine, Bleury et Avenue du Parc. Outremont, Côte des Neiges, Avenue Victoria et Sherbrooke, à dix minutes d'intervalle, de 1 p.m. à 11 p.m. les jours de semaine, et de 10 a.m. à 11 p.m., les dimanches.

Les taux ordinaires des deux systèmes seront acceptés.

163-4

HORRIBLE MORT

M. William Turnbull, mécanicien sur un train du Grand-Tronc, voyageant entre Montréal et Lachine, s'est fait tuer hier à la traversée de la rue de la Montagne.

Pendant que sa locomotive était en arrêt, Turnbull descendit pour aller boire à une fontaine au bord de la traversée. Il était appuyé sur la fontaine, quand un train venant venant à toute vitesse, l'écrasa, terriblement, avant qu'il ait pu se garer. La mort fut instantanée.

Quand on le releva, on s'aperçut que la poitrine était ouverte et que le crâne était fracturé.

M. Turnbull était âgé de 24 ans et de l'emploi du Grand-Tronc depuis plusieurs années. Il n'était marié que depuis quelques jours et demeurait 90, rue Britannia, à la Pointe St-Charles.

Une exposition à Milan

Milan, 3. — On sait que le tunnel du Simplon sera ouvert à l'exploitation le 13 mai 1904. A cette occasion, Milan aura une Exposition des moyens de transport depuis l'origine jusqu'à nos jours. Des Expositions annexes comprendront les Beaux-Arts, la Géologie, etc.

A TRAVERS LES CANTONS DE L'EST

Conférence agricole — Mort d'un vieux Canadien à Magog — Capture d'un hibou — Jugement de la Cour d'Appel.

(Spécial au "Journal")

M. l'abbé L. Gagné, curé de St-Ferdinand d'Halifax, missionnaire agricole, a donné ces jours derniers, une conférence aux cultivateurs de St-Julien de Somerset. Il les a entretenus de l'agriculture chez les peuples orientaux qu'il a visités l'an dernier et les a grandement intéressés. M. Gagné est un homme qui fait d'un bon usage de son temps. Il s'en rend compte de tout ce qu'il voit. On l'écoute avec plaisir.

— L'épouse de M. Joseph Chénard est allée au pèlerinage de Stanfield et n'est pas revenue. Son mari fait des recherches. Il y a quelques temps on remarquait la femme Chénard avait des égarages. C'est une personne assez âgée et brune.

— Les Canadiens de Magog déplorent la perte d'un des plus anciens de leurs, M. Ovide Duval décédé mercredi à l'âge de 88 ans. Le défunt habitait Magog depuis 38 ans, où arriva pauvre, il réussit à se créer une aisance honorable par son travail et son énergie. M. Duval a élevé une famille de six enfants, trois filles et trois garçons. Il a rempli avec distinction les charges de conseiller et commissaire des examens. Les funérailles ont eu lieu mercredi au milieu d'une nombreuse assistance.

— Depuis quelques temps, M. W. Sherman, de Martinville, trouvait dans son champ les cadavres de deux rongeurs de jeunes agneaux de son troupeau. Il organisa une chasse pour les battre.

— Les chiens qu'il croyait être les auteurs de ces égarages. Comme aucun se présentait, il mis le soir ses moutons en lieu sûr. Le lendemain matin il découvrit le corps d'un demi-agneau. Il fut aussitôt avisé de la mort de son agneau. Il s'en servit comme d'appât à un piège qu'il tendit. Quelle ne fût pas sa surprise d'y trouver pris au bout de quelques heures, un énorme hibou aux gros yeux, qui le mystère était expliqué, le hibou faisait bonne chair aux dépens de son troupeau de jeunes agneaux.

— L'examen préliminaire d'Alexandre Theriault, accusé de meurtre de Martha Paré, le fils de maître d'école, dans les bois des environs de Montserrat, a été continué à Southgate, Me. Trois témoins ont été interrogés. La cause fut ensuite ajournée au mois de septembre prochain. Theriault restera en prison en attendant.

— Les juges de la Cour d'Appel à Montréal ont renversés les jugements rendus en Cour Supérieure à Sherbrooke dans les causes de Jacques et Dionne contre les Compagnies du Québec Central.

— Les demandeurs tenaient la Compagnie responsable des dommages qu'ils ont subi pendant l'incendie du village à Garthby. Ils avaient obtenu gain de cause en Cour Supérieure à Sherbrooke.

— Le conseil de ville de Waterloo a adopté un règlement obligeant tous les citoyens de se faire vacciner d'ici au 10 juillet prochain. Il y a une amende n'excédant pas \$20.00 pour ceux qui refusent de le faire.

— M. l'abbé McAuley, curé de Coaticook, est parti hier pour un voyage en Angleterre. Il fera la traversée par voie du St-Laurent en compagnie de M. J. Watts, de Coaticook, qui s'en va rendre visite à l'un de ses fils. Ils reviendront dans le cours du mois d'août.

— La Banque Nationale, a décidé d'ouvrir une succursale à Coaticook, M. M. Rioux, l'un des directeurs de la Banque et Lavoie, inspecteur, ont été nommés à cet effet. La propriété du Rachand, M. Gendreau a été choisie comme notaire, et M. St-Pierre et Verret, comme avocats de la nouvelle Banque succursale.

— La Canada Paper Company est à faire descendre par la rivière St-François 11,000 de bois de corde de pulpe, pour être utilisé à ses moulins. La dernière tempête a du faire dévier cette descente.

Essayez les Cigarettes égyptiennes Yildiz. (Bouts dorés) 20 cents la boîte.

Nouvelle Ligne de Ceinture de la MONTAGNE

Un service d'été direct de tramway sera établi le et après Samedi prochain, 29 courant, contourant la montagne, dans les deux sens, via les rues Ste-Catherine, Bleury et Avenue du Parc. Outremont, Côte des Neiges, Avenue Victoria et Sherbrooke, à dix minutes d'intervalle, de 1 p.m. à 11 p.m. les jours de semaine, et de 10 a.m. à 11 p.m., les dimanches.

Les taux ordinaires des deux systèmes seront acceptés.

163-4

Horrible Mort

M. William Turnbull, mécanicien sur un train du Grand-Tronc, voyageant entre Montréal et Lachine, s'est fait tuer hier à la traversée de la rue de la Montagne.

Pendant que sa locomotive était en arrêt, Turnbull descendit pour aller boire à une fontaine au bord de la traversée. Il était appuyé sur la fontaine, quand un train venant venant à toute vitesse, l'écrasa, terriblement, avant qu'il ait pu se garer. La mort fut instantanée.

Quand on le releva, on s'aperçut que la poitrine était ouverte et que le crâne était fracturé.

M. Turnbull était âgé de 24 ans et de l'emploi du Grand-Tronc depuis plusieurs années. Il n'était marié que depuis quelques jours et demeurait 90, rue Britannia, à la Pointe St-Charles.

Horrible Mort

M. William Turnbull, mécanicien sur un train du Grand-Tronc, voyageant entre Montréal et Lachine, s'est fait tuer hier à la traversée de la rue de la Montagne.

Pendant que sa locomotive était en arrêt, Turnbull descendit pour aller boire à une fontaine au bord de la traversée. Il était appuyé sur la fontaine, quand un train venant venant à toute vitesse, l'écrasa, terriblement, avant qu'il ait pu se garer. La mort fut instantanée.

Quand on le releva, on s'aperçut que la poitrine était ouverte

COUPON DE PRIMES

"La Madone de Siegel"

6 COUPONS POUR UNE IMAGE 6

De toutes les magnifiques images que nous avons données en prime jusqu'ici, notre imitation de peinture à l'huile "La Madone de Siegel," est celle qui a obtenu le plus brillant succès.

Les demandes pour cette prime continuent de nous arriver tous les jours de plus en plus nombreuses et pressantes, c'est pourquoi nous avons résolu de faire un nouveau tirage de 50,000 copies de cette belle image en couleurs et d'en donner une à toute personne qui se présentera à nos bureaux ou chez nos agents avec Six Coupons du JOURNAL. Les coupons ne sont pas numérotés et plusieurs coupons du même jour sont acceptés. Les personnes résidant en dehors de Montréal et qui nous envoient des coupons pour recevoir leurs images par la maille, devront nous envoyer un timbre de deux sous pour les frais de poste. Hâtez-vous de collectionner les coupons et de nous les envoyer, car le tirage de cette seconde édition, pour être considérable, sera à peine suffisant pour répondre à la demande du public et la publication des coupons cessera le 31 juillet. DÉTACHEZ CE COUPON.

LES RECLAMATIONS OUVRIERES

M. William B. Aird réclame \$421.59 de la Compagnie du chemin de fer Atlantic and Lake Superior

TOUJOURS M. ARMSTRONG

Hier matin, un groupe d'ouvriers stationnés en face du Palais de Justice, a attiré l'attention d'un reporter du "Journal".

L'un d'eux, M. William B. Aird, a raconté les faits suivants: "Au cours du mois de septembre 1895 je fus engagé comme contremaître à la Compagnie du chemin de fer Atlantic and Lake Superior, à Métropoli, par M. C. N. Armstrong, le gérant de ladite Compagnie, avec un salaire de \$40 par mois. J'ai travaillé pour la Compagnie à Métropoli, du 2 octobre 1895 au 26 juin 1896. J'ai aussi travaillé pour la Compagnie à Montréal, au même salaire, depuis le 26 juin 1896 jusqu'au 31 décembre 1896. Le montant qui m'est dû pour mes services est de \$598.59. De ce montant, j'ai reçu la somme de \$177.00 laissant une balance de \$421.59, qui m'est due aujourd'hui."

M. Aird ajoute qu'il a fait une déclaration de ses prétentions en présence de M. J. B. Sincennes, notaire et commissaire de la Cour Supérieure. —Y a-t-il d'autres réclamations contre cette compagnie? s'enquit le reporter.

—Oui; MM. Gervais et Perreault ont des réclamations, m'ont-ils dit, au montant de \$40,000. Ces réclamations devaient être payées après la construction des ponts entrant par la "Hamilton Bridge Co." mais l'ouvrage n'est pas encore commencé et Dieu seul sait quand les politiques, qui ont intérêt à ce que cette affaire se prolonge, jugeront à propos d'ordonner les travaux. Sans doute, on peut s'attendre qu'à la veille des élections, il y aura de la discussion à ce propos; mais durant ce temps nous, pères de familles, attendons vainement depuis cinq ans l'argent nécessaire à la subsistance de nos femmes et nos enfants. On semble, dans certains cercles politiques, là où on s'empêche de ventiler au dépend du peuple, rire des réclamations des ouvriers.

"JOE" ET "DAVEY"

Les deux fameux bookmakers ont une sérieuse alerte

Ils ont failli être volés dans leur propre boîte

Deux des bookmakers les mieux connus de Montréal, MM. Joe Pont et Davey Nicholson, qui en ont bien vu de grimaques, d'espérances, de dollars au "pool-room", pour se faire, ont à leur tour donné un intéressant spectacle aux gens de Bel-Air, et il fallait attendre pour décider de leur gentillesse à faire la course qu'ils ont faite hier avec la rosse digne de conduire une charrette plutôt que ces deux princes du sport hippique.

Voici l'histoire: MM. Pont et Nicholson s'associent, samedi dernier, dans le but d'ouvrir un comptoir aux dernières courses de Bel-Air. Ils étaient entendus qu'ils devaient opérer séparément, mais qu'à la fin de la journée, l'argent serait compté par M. Pont.

Nicholson se servit pour encaisser l'argent d'une boîte à double fond. A première vue, on n'aurait pas remarqué que le premier fond n'était pas la partie inférieure de la boîte, et la seconde fond devait échapper au regard de tout inquisiteur. Et c'est ce qui arriva.

Le soir, Nicholson remit sa boîte à Pont, et celui-ci souleva le couvercle, enleva tous les billets contenus sur le premier fond, jeta la boîte dans un baril vide dans le restaurant de la grande estrade et partit avec son copain pour Montréal. Les heures s'écoulèrent pour faire leur course.

—J'aurais cru à une meilleure journée, dit Joe, quand il eut compté les billets de Pont.

—Il devrait y avoir près de mille dollars, répondit celui-ci.

—Il n'y a que \$330.

Les comptant ensemble et "Joe" jura qu'il avait retiré tout ce qu'il y avait dans la boîte.

—Davey demanda alors à Joe s'il avait aussi enlevé l'argent contenu dans

la deuxième fond. Pont répondit qu'il ne se doutait pas du secret et que conséquemment il avait récolté ce que ce qu'il n'aurait pas dû avoir.

Bien qu'ils n'eussent pas d'espoir de retrouver leur boîte, Pont et Nicholson apprirent une voiture et, à fond de trot, ils prirent la route de Bel-Air, un motif sérieux pour décider de leur gentillesse à faire la course qu'ils ont faite hier avec la rosse digne de conduire une charrette plutôt que ces deux princes du sport hippique.

Voici l'histoire: MM. Pont et Nicholson s'associent, samedi dernier, dans le but d'ouvrir un comptoir aux dernières courses de Bel-Air. Ils étaient entendus qu'ils devaient opérer séparément, mais qu'à la fin de la journée, l'argent serait compté par M. Pont.

Nicholson se servit pour encaisser l'argent d'une boîte à double fond. A première vue, on n'aurait pas remarqué que le premier fond n'était pas la partie inférieure de la boîte, et la seconde fond devait échapper au regard de tout inquisiteur. Et c'est ce qui arriva.

Le soir, Nicholson remit sa boîte à Pont, et celui-ci souleva le couvercle, enleva tous les billets contenus sur le premier fond, jeta la boîte dans un baril vide dans le restaurant de la grande estrade et partit avec son copain pour Montréal. Les heures s'écoulèrent pour faire leur course.

—J'aurais cru à une meilleure journée, dit Joe, quand il eut compté les billets de Pont.

—Il devrait y avoir près de mille dollars, répondit celui-ci.

—Il n'y a que \$330.

Les comptant ensemble et "Joe" jura qu'il avait retiré tout ce qu'il y avait dans la boîte.

—Davey demanda alors à Joe s'il avait aussi enlevé l'argent contenu dans

la deuxième fond. Pont répondit qu'il ne se doutait pas du secret et que conséquemment il avait récolté ce que ce qu'il n'aurait pas dû avoir.

Bien qu'ils n'eussent pas d'espoir de retrouver leur boîte, Pont et Nicholson apprirent une voiture et, à fond de trot, ils prirent la route de Bel-Air, un motif sérieux pour décider de leur gentillesse à faire la course qu'ils ont faite hier avec la rosse digne de conduire une charrette plutôt que ces deux princes du sport hippique.

Voici l'histoire: MM. Pont et Nicholson s'associent, samedi dernier, dans le but d'ouvrir un comptoir aux dernières courses de Bel-Air. Ils étaient entendus qu'ils devaient opérer séparément, mais qu'à la fin de la journée, l'argent serait compté par M. Pont.

Nicholson se servit pour encaisser l'argent d'une boîte à double fond. A première vue, on n'aurait pas remarqué que le premier fond n'était pas la partie inférieure de la boîte, et la seconde fond devait échapper au regard de tout inquisiteur. Et c'est ce qui arriva.

Le soir, Nicholson remit sa boîte à Pont, et celui-ci souleva le couvercle, enleva tous les billets contenus sur le premier fond, jeta la boîte dans un baril vide dans le restaurant de la grande estrade et partit avec son copain pour Montréal. Les heures s'écoulèrent pour faire leur course.

—J'aurais cru à une meilleure journée, dit Joe, quand il eut compté les billets de Pont.

—Il devrait y avoir près de mille dollars, répondit celui-ci.

—Il n'y a que \$330.

O TEMPORA!

Excelsion! Plus chaud, encore plus chaud! Consolations pour ceux qui se découragent. Nouvelles modes féminines. De l'ombre, de la brise, des ombres. Echos de la tempête la chaleur partout. 108 degrés à Philadelphie.

"Consolations". Oh! oui, soyez consolés, pauvres humains qui si tristement grouillez dans l'horrible fournaise qui est devenue la métropole canadienne. Population de Montréal et des environs, soyez consolés, non pas parce que demain cessera la chaleur qui vous affaiblit, mais parce que d'autres populations ont encore plus chaud que vous quelque part, dans les Etats-Unis. Le bonheur n'existe-t-il pas, après tout, dans la comparaison de notre sort avec celui d'autrui souvent pire. C'est pas à envier le sort des Esquimaux et des ours blancs du pôle nord que nous supporterons mieux l'écrasante chaleur, mais bien en songeant qu'à Philadelphie, par exemple, il y a des mortels qui se meurent comme nous sous une température de 108° Fahrenheit. Et, maintenant que nous avons trouvé notre fût de consolation, que nous importent les prophéties même les plus chatelesques, les moins encourageantes? Voici donc brusquement la nouvelle, basée sur de solides conjectures, certains d'avance qu'elle ne dépassera pas d'une ligne notre impassibilité.

La vague chaude qui nous accable actuellement nous vient en droite ligne de Chicago.

Or, les dépêches de Chicago nous donnent l'adage vague loin de diminuer d'intensité, à l'autre bout, tendant à augmenter, et que de plus, les astronomes, malgré la puissance de leurs télescopes, sont complètement dérouterés et incapables de dire quand cette calamité se terminera.

Donc, tout ce qui arrive à Chicago va continuer à nous tomber dessus, infailliblement, sans cri gare, et, conséquemment, il ne sera pas de sitôt question de permettre à ces messieurs d'aller faire un tour de regard à l'endroit des exercices préparatoires au bachelot, nous avons décidé de ne donner que la matrice première à ce roi syllogisme. Libre aux jeunes étudiants frais émoulus des bancs du collège de s'écrouler sur ces prémisses pour en tirer un chef-d'œuvre de Scholastique.

Une nouvelle mode féminine par ces temps de chaleur. Vues d'un tramway hier, plusieurs jeunes femmes très élégantes en cheveux tout simplement, autrement dit, sans chapeau. Elles portaient à la main un léger fichu.

C'est ça qu'est le chic, le bien à la mode des maris. Pensez donc: finis les petits chapeaux d'été. Plus de notes de 10 à 20 dollars à payer à Mlle X. X. X. fautive en chapeaux, dernières années, devant être réparées et appliquées au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

"Sur cette somme \$35,000 sont affectées à l'acquisition du prix des ponts en fer construits par la Hamilton Bridge Co.; \$15,000 pour compléter une ligne non parachevée dépendant du chemin, la balance devant être répartie et appliquée au paiement des autres réclamations. Il est à croire que le règlement de ces réclamations restera pendant pour une année encore.

Une déclaration officielle de la Compagnie de chemin de fer susmentionnée, mais des subsides au montant de \$96,000 ont été votés pour payer toute une série de ces réclamations.

port de la chaleur, hier. A 5 a.m., il y avait 80 degrés et à midi 102. Jusqu'à minuit 48 degrés et 28 synopses avaient été enregistrés.

Philadelphie.—Les rapports sur les décès et les prostrations dus à l'élévation de la température augmentent tous les jours. A minuit, il y avait 14 décès enregistrés et 100 personnes avaient été traitées aux hôpitaux pour évanouissement. A 3 heures p.m., le thermomètre marquait 100 degrés à l'ombre et sur les rues, il y avait au moins 108 degrés. Plusieurs établissements industriels furent fermés. Le fait est si avéré que M. Laforune a même préparé des listes devant être distribuées dans les cercles ouvriers pour recueillir les signatures suppléant M. Laforune de se porter candidat dans Saint-Jacques.

L'en-tête des listes est joliment tourné et n'oublie aucun des qualificatifs de candidat et le contraire serait surprenant puisque M. Laforune en est l'auteur et s'est extraordinairement rappelé ses "lres à la confiance populaire". Malheureusement, la compétence de M. Laforune n'a pas touché certains chefs ouvriers à qui les listes ont été confiées, et ces chefs n'ont pas travaillé seulement pour les listes, mais pour M. Laforune.

Toronto.—Les habitants de Toronto ont eu un peu de répit, car le mercure n'a pas dépassé 89 degrés hier.

Thetford Mines, P.Q.—Nous avons eu une tempête terrible, pluie torrentielle, éclairs et tonnerre. Un nommé Thomas Camden a été tué par la foudre.

Kinston.—Hier il a fait beau et frais le thermomètre n'ayant pas dépassé 85.

Elmira, N.Y.—La température, hier, a été la plus élevée qu'il y ait eu depuis 19 ans. Elle a atteint 101 degrés. Nombre de personnes se sont évanouies.

Washington.—La chaleur continue d'être horriblement intense, il y a eu jusqu'à 102 degrés. Un individu est mort d'insolation, c'est un nègre Lewis Ashton, âgé de 46 ans. On rapporte 20 prostrations. A 8 heures, le mercure marquait 90 degrés à l'ombre.

Pittsburg, Pa.—Hier, 12 morts et 60 prostrations, de minuit à midi. En 24 heures cela fait 24 morts causées par la chaleur.

Le garnison d'artillerie de Montréal campe à l'île d'Orléans, du 19 au 24 août prochain.

Pour l'Angleterre.—Le docteur Montzambert, directeur général de la salubrité publique au Canada, représentera son pays au congrès international contre la tuberculose qui s'ouvrira le 22 du courant à Londres. Il sera accompagné du docteur McEachern, représentant le Québec. Ils partiront samedi sur le "Parisian".

La succession.—Un notable libéral du district de Trois-Rivières, M. le sénateur P. B. Casgrain abandonnerait la division de Shawinigan qu'il représente et serait nommé par la division de Salaberry à la succession de feu le sénateur Villeneuve. M. Legris, représentant de Maskinongue aux Communes, recueillirait alors la succession de M. Casgrain.

Le fils à papa.—M. Antonio Tarte, fils de l'honorable ministre des Travaux publics, vient de recevoir sa nomination de secrétaire de M. W. T. Preston, au bureau du Haut Commissariat, à Londres.

Anticosti.—M. Henri Menier a invité lord Minto à aller visiter l'île d'Anticosti, le 12 juillet. Le gouvernement a accepté. Les citoyens de Carleton ont préparé, à l'occasion de la réception au représentant de Sa Majesté.

Du haut d'un pont.—Le jeune Honoré Bernier, de Hull, a gagné un pari de \$50 en plongeant dans la rivière Ottawa, du pont Interprovincial, soit une hauteur de 90 pieds. Le plongeur se porta pas plus mal aujourd'hui. Plus de 100 personnes furent témoins de cet exploit.

Un suicide.—Madame Adolphe Dumas, de l'Avenue Strachan, Toronto, s'est suicidée hier en absorbant dix grains de morphine. Elle était âgée de 25 ans.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

POUR LA GLOIRE?

Libéraux, au secours de la division St-Jacques!

Il est incontestable que le comté Saint-Jacques de Montréal est libre de député et il est non moins incontestable que M. David Laforune aspire à la succession du nouvellement honoré M. Laforune. Le fait est si avéré que M. Laforune a même préparé des listes devant être distribuées dans les cercles ouvriers pour recueillir les signatures suppléant M. Laforune de se porter candidat dans Saint-Jacques.

L'en-tête des listes est joliment tourné et n'oublie aucun des qualificatifs de candidat et le contraire serait surprenant puisque M. Laforune en est l'auteur et s'est extraordinairement rappelé ses "lres à la confiance populaire". Malheureusement, la compétence de M. Laforune n'a pas touché certains chefs ouvriers à qui les listes ont été confiées, et ces chefs n'ont pas travaillé seulement pour les listes, mais pour M. Laforune.

Toronto.—Les habitants de Toronto ont eu un peu de répit, car le mercure n'a pas dépassé 89 degrés hier.

Thetford Mines, P.Q.—Nous avons eu une tempête terrible, pluie torrentielle, éclairs et tonnerre. Un nommé Thomas Camden a été tué par la foudre.

Kinston.—Hier il a fait beau et frais le thermomètre n'ayant pas dépassé 85.

Elmira, N.Y.—La température, hier, a été la plus élevée qu'il y ait eu depuis 19 ans. Elle a atteint 101 degrés. Nombre de personnes se sont évanouies.

Washington.—La chaleur continue d'être horriblement intense, il y a eu jusqu'à 102 degrés. Un individu est mort d'insolation, c'est un nègre Lewis Ashton, âgé de 46 ans. On rapporte 20 prostrations. A 8 heures, le mercure marquait 90 degrés à l'ombre.

Pittsburg, Pa.—Hier, 12 morts et 60 prostrations, de minuit à midi. En 24 heures cela fait 24 morts causées par la chaleur.

Le garnison d'artillerie de Montréal campe à l'île d'Orléans, du 19 au 24 août prochain.

Pour l'Angleterre.—Le docteur Montzambert, directeur général de la salubrité publique au Canada, représentera son pays au congrès international contre la tuberculose qui s'ouvrira le 22 du courant à Londres. Il sera accompagné du docteur McEachern, représentant le Québec. Ils partiront samedi sur le "Parisian".

La succession.—Un notable libéral du district de Trois-Rivières, M. le sénateur P. B. Casgrain abandonnerait la division de Shawinigan qu'il représente et serait nommé par la division de Salaberry à la succession de feu le sénateur Villeneuve. M. Legris, représentant de Maskinongue aux Communes, recueillirait alors la succession de M. Casgrain.

Le fils à papa.—M. Antonio Tarte, fils de l'honorable ministre des Travaux publics, vient de recevoir sa nomination de secrétaire de M. W. T. Preston, au bureau du Haut Commissariat, à Londres.

Anticosti.—M. Henri Menier a invité lord Minto à aller visiter l'île d'Anticosti, le 12 juillet. Le gouvernement a accepté. Les citoyens de Carleton ont préparé, à l'occasion de la réception au représentant de Sa Majesté.

Du haut d'un pont.—Le jeune Honoré Bernier, de Hull, a gagné un pari de \$50 en plongeant dans la rivière Ottawa, du pont Interprovincial, soit une hauteur de 90 pieds. Le plongeur se porta pas plus mal aujourd'hui. Plus de 100 personnes furent témoins de cet exploit.

Un suicide.—Madame Adolphe Dumas, de l'Avenue Strachan, Toronto, s'est suicidée hier en absorbant dix grains de morphine. Elle était âgée de 25 ans.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

Un qui gèle.—Thomas Power, propriétaire du Maudslough Hotel, à Hamilton Ont., a failli geler hier. Il s'est enfoncé accidentellement dans une glace épaisse de six pieds. Il a été sauvé par un domestique qui l'a tiré de la glace.

...LES PIANOS DE...

MASON & RISCH

NE SONT QUE D'UNE SEULE QUALITE--LA PLUS HAUTE

De là leur popularité et leur valeur après des années de service.

Toute personne qui a l'intention d'acheter devrait se procurer un PIANO MASON & RISCH qui ne coûte que très peu plus cher que les pianos ordinaires. Catalogue gratis.

The MASON & RISCH PIANO CO. Ltd.,

2469, Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

UN BANQUET

A. M. Jules Bourbonnière

M. Jules Bourbonnière, qui a été jusqu'à ces derniers jours secrétaire et gérant de la compagnie de Lumière Electrique Impériale, a été l'objet d'une sympathique démonstration à l'hôtel Place Viger.

On sait que M. Bourbonnière a abandonné volontairement sa position pour se livrer à un autre genre d'affaires. Il a en vue de beaux projets, et il a déjà commencé à jeter les bases d'une nouvelle industrie bien canadienne qui est appelée à donner de beaux résultats dans un avenir peu éloigné. Mais les directeurs de la compagnie Impériale n'ont pas voulu le laisser partir sans lui offrir un témoignage de leur estime et l'assurer que le souvenir de ses travaux sera conservé. Ils se sont donc réunis, hier soir, à l'hôtel Place Viger dans un dîner intime où on a causé et où l'on a fait un toast à M. Bourbonnière.

Il n'y a pas eu de discours. Seulement, M. Victor Morin, N. P. président de la compagnie, en proposant la santé de M. Bourbonnière, a rappelé en quelques termes les services que ce dernier a rendus à la compagnie Impériale pendant les sept années qu'il a occupé le poste de gérant.